

LA VIE ILLUSTRÉE

JOURNAL LITTÉRAIRE
SATIRIQUE, HUMORISTIQUE
ARTISTIQUE DE SOCIÉTÉ ET DE SPORT.



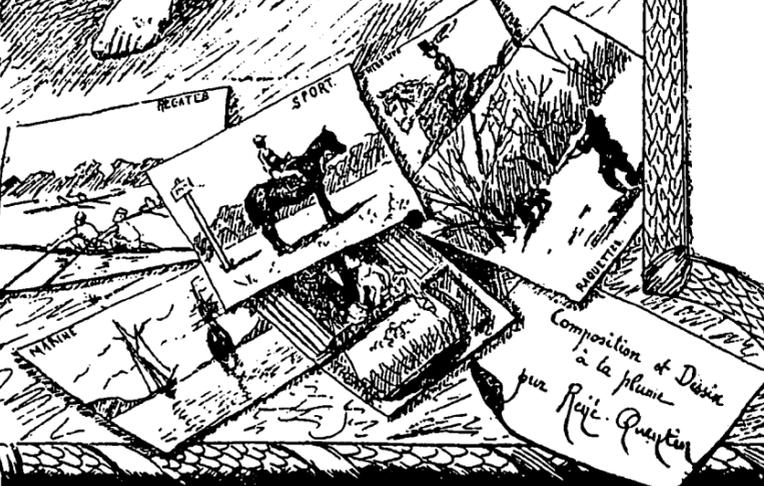
LA SAINTE

Ne partant des sol
travaux, les
marchants,
à son pousse
de tout de tout
pour ne pas
être obligé
de en pleurer
Bourgeois



J. B. CAOUCETTE
PORTE CANADIEN

Dessin de A. S. Brodeur



REGATTA

SPORT

Composition et Dessin
à la plume
par Réjé. Questier

L'ÉCHEVINAGE RETRIBUÉ

En parlant de *boodlage*, je jetterai peut-être un peu d'eau froide sur les banes d'un grand nombre de représentants de toute catégorie, mais tant pis ! ils n'auront qu'à s'en prendre à leur manque de probité.

Laissez-moi vous parler de notre Conseil de ville.

Je me suis souvent demandé comment il se fait que l'on tienne tant à la qualité d'échevin, lorsque, pour l'obtenir, ça coûte de l'argent, beaucoup d'argent, sans compter les peines, et qu'apparemment ça ne rapporte rien. Pensant au grand principe d'affaires : *Je pose un et je retiens deux*, et le comparant avec la qualité ou l'état des hommes qui nous représentent, je me suis dit : Voilà, c'est une question de picotin. Et plus j'y pense, plus je m'enfoncée dans cette opinion.

On me dira peut-être : " Et l'honneur de la représentation, est-ce que vous le comptez pour rien ? " Je réponds oui, franchement. J'ai mille raisons pour ça.

D'ailleurs, j'avoue tout de suite que, généralement, les messieurs qui recherchent ces places sont trop pratiques pour rester longtemps indécis, en face d'une balance chargée d'un côté d'une bulle pleine de vent qui crève sous le premier souffle, et de l'autre, de pots de vin...

Et le danger, c'est que, plus on boit du contenu de ces pots, plus on devient altéré.

Non que je veuille blâmer ces messieurs de se livrer à ce petit commerce tranquille et fructueux. Ah, ça non ! j'ai même presque envie de leur donner raison. N'était ma qualité de sentinelle vigilante des intérêts publics, je n'hésiterais pas... à me taire sur leurs actes.

Pourquoi ?

Parce que c'est notre faute, morbleu ! si nous payons le double, le triple, le quintuple et le centuple, pour nous faire représenter. Parce que nous, vous, eux, moi, enfin les votants, nous sommes des niais, et je le prouve.

D'abord, on dirait que c'est une loi établie chez les électeurs d'aller choisir leurs représentants parmi des gens qui jouissent de la plus parfaite obscurité ; parmi des gens qui n'ont qu'une seule ambition : faire fortune rapidement, sans s'occuper du moyen. Et ce sont ces gens-là que les électeurs veulent faire travailler à leurs intérêts sans rémunérer leurs services ! Voyons, il faut être sérieux. Vous comprenez que si vous ne les payez pas, ils se paieront eux-mêmes ! C'est clair. Le passé a prouvé surabondamment que nous avions des hommes de ressources au conseil, et qu'il n'y avait pas de supercheries auxquelles ils ne se soient livrés pour empêcher un peu ou beaucoup de picotin, suivant leur degré d'audace et de chance.

Qu'on veuille croire qu'en parlant ainsi, je ne m'en prends pas à tout le corps municipal. Il y a, Dieu merci, des échevins honnêtes, et ceux-là, je ne manquerai pas de les signaler à l'occasion.

Mais il se fait, dans notre conseil de ville, des concussions et des trafics louches, c'est sûr ! Et ce que je cherche, c'est le moyen de nous en préserver.

J'aimerais à empêcher dans la gouverne de la chose publique, ces trafics ruineux et ces canailleries qui écœurent ; je voudrais un moyen propre à noyer l'esprit faux qui cherche à dénaturer tous les actes truffés de picotin ; je voudrais enfin, une administration exempte de concussions.

Et je ne puis croire qu'avec la représentation gratuite, on puisse jamais arriver à ce résultat désirable.

Payez nos échevins, voilà ce que je demande.

Est-il juste que ces messieurs travaillent pour rien, à soigner nos intérêts, surtout lorsqu'on les met dans l'obligation d'une élection coûteuse ? Franchement, non ! Et s'ils pratiquent le *boodlage*, je ne veux pas dire qu'ils sont exempts de blâme ; mais ils ont, du moins, le bénéfice de circonstances atténuantes !

Contribuables, payez vos représentants !

Accordez-leur, par exemple, une indemnité annuelle de mille piastres, comme ça se pratique dans presque toutes les grandes villes.

Et alors, si vos représentants vous volaient, vous pourriez leur dire de plein droit :

Messieurs, vous êtes des gueux !

Avec notre système actuel, quoi leur dire ?

J'ai confiance que l'indemnité annuelle nous offrirait une garantie morale suffisante pour nous permettre de dormir tranquillement sur les deux oreilles. Nous cessons d'être aux abois sur le sort de nos finances.

Réfléchissons bien.

Avec notre système actuel, aussitôt nommés, nos échevins peuvent nous trahir sans vergogne. Il sont assurément coupables de le faire, mais ils ont le bénéfice de circonstances palliant la faute.

Avec la rétribution annuelle, ils sont plus directement nos serviteurs, chargés de veiller soigneusement sur nos intérêts, et s'ils nous volaient, ils seraient doublement coupables et sans excuses possibles.

Dans le premier cas, péché véniel, vite absous, conséquemment promptement commis ; dans le second, péché public grave, à l'absolution lente et difficile, et qui porte conséquemment à réfléchir longtemps avant de le commettre.

Différence : moins de fautes commises, en mettant nos édiles sous le coup du péché public grave.

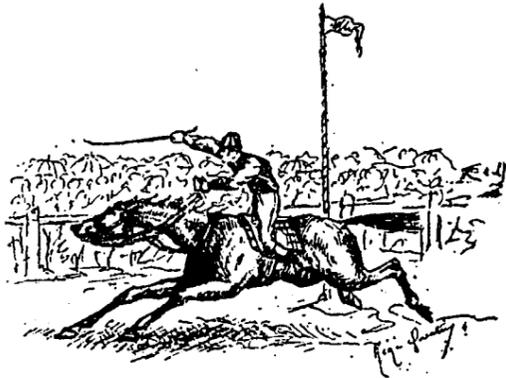
Je demande donc l'application de la rétribution annuelle.

Optons pour la garantie morale.

D'ailleurs, ce ne serait que l'application du principe : *Si vous voulez être bien servi, payez bien !*

W. A. GRENIER.

ECHOS DU SPORT



TURF

Il y aura des courses sur le terrain du "Midland Agricultural," à Kingston, les 11, 12 et 13 juin ; montant des prix : \$2,000, et les 28, 29 et 30 août ; montant des prix : \$3,000.

**

Durant les derniers deux tiers de siècle, il y a eu un gain de cinquante secondes par mille dans les courses au trot. Cet accroissement de vitesse peut continuer pendant quelques années encore.

**

John Joseph Killion, mieux connu sous le nom de Jake Kilrain, part pour Liverpool pour faire une tournée avec Charlie Mitchell. Le *Globe*, de Toronto, nous apprend que John L. Sullivan est ivre à New York. Ces champions se préparent à un grand concours qui doit avoir lieu dans quelques mois. Ils ont signé des conventions à ce sujet.

**

Un joueur de *baseball*, Johnnie Ward, est payé \$6,000 par année par le Washington club. D'après les règlements de cette association, un joueur ne peut recevoir plus de \$2,500 ; mais Johnnie Ward reçoit \$2,500 comme joueur et \$3,500 comme administrateur.

**

Les célèbres joueurs de billard, Slosson et Schaeffer ne se sont pas encore mesurés. Ils ne peuvent s'accorder sur certaines conventions.

VOCABULAIRE

FARD

Un des fins mots du maquillage, Cambouis artificieux, Servant, c'est là son seul usage, A jeter de la poudre aux yeux.

ALCIDE CHAPEAU.

M. J. B. CAOUETTE

Un de nos poètes nationaux dont les écrits ont traversé les mers pour obtenir la palme que nos compatriotes de la *vieille* France accordent toujours au talent.

Sur 587 concurrents, au concours de l'Académie des Muses Santonnes (France), M. J. B. Caouette, a obtenu une médaille d'argent, pour un recueil de poésies composé de 2,000 vers.

Ce succès, dont il a le droit d'être fier, fait rejaillir beaucoup d'honneur sur notre littérature.

M. J. B. Caouette est né à St. Sauveur de Québec, le 29 juillet 1854. Il entra au séminaire de Québec en 1884, mais deux ans plus tard (le 14 octobre 1886) un incendie ayant dévasté toute la paroisse de St. Sauveur et ruiné tous ses habitants, le père de M. Caouette, une des victimes de ce terrible désastre, dut retirer son enfant du Séminaire pour lui faire apprendre un métier. Il le plaça dans un magasin de confiseur, tenu par M. J. B. Bluteau, aujourd'hui résidant à Montréal.

L'enfant accepta avec courage son nouvel état et travailla dans ce magasin pendant plusieurs mois.

Un jour, un ami de la famille, M. le notaire Philéas Huot, directeur du bureau de poste de St. Roch, proposa à l'apprenti confiseur de venir travailler à son bureau. L'enfant, que le métier commençait à fatiguer, entra au service de M. Huot. Celui-ci s'aperçut bientôt que l'enfant avait un goût passionné pour la lecture, qu'il lisait avec fruit et, en homme d'étude qu'il était lui-même, il se mit à cultiver sérieusement cette jeune intelligence.

Quatre ou cinq ans plus tard, l'enfant consacrait la moitié de son petit salaire au paiement des leçons qu'un professeur lui donnait tous les soirs, de six à huit heures. Après avoir pris ses leçons, l'enfant étudiait seul jusqu'à une heure avancée de la nuit, c'est-à-dire qu'il usait sa vue à étudier pendant que les enfants de son âge s'amusaient ou dormaient paisiblement. Il garda ce professeur pendant six années consécutives. Ce genre de vie et cet excès de travail influèrent considérablement sur son caractère et le vieillirent avant le temps.

Invité un jour à faire un discours politique (il n'avait que 17 ou 18 ans) en faveur de M. Bonaventure Caron, qui se présentait dans Québec Est, contre M. P. V. Valin, il dut s'exécuter et obtint un véritable succès. Ce début le décida à s'occuper activement de politique. En effet, durant plusieurs années, il prit une part assez considérable aux luttes des partis politiques dans le district de Québec.

Mais en 1878, lors de l'arrivée du parti conservateur au pouvoir, il cessa de se mêler de politique, et depuis cette date, il ne s'est occupé que de littérature et de projets patriotiques. Il a été, pendant 5 ans, le président de la société St. Jean-Baptiste de St. Sauveur, et c'est lui qui a donné à la société susdite cette belle devise : "Religion, Patrie, Colonisation !" Nos lecteurs savent que cette société consacre tous ses revenus à l'œuvre admirable de la colonisation ; ce but est vraiment patriotique et devrait être adopté par les autres associations nationales.

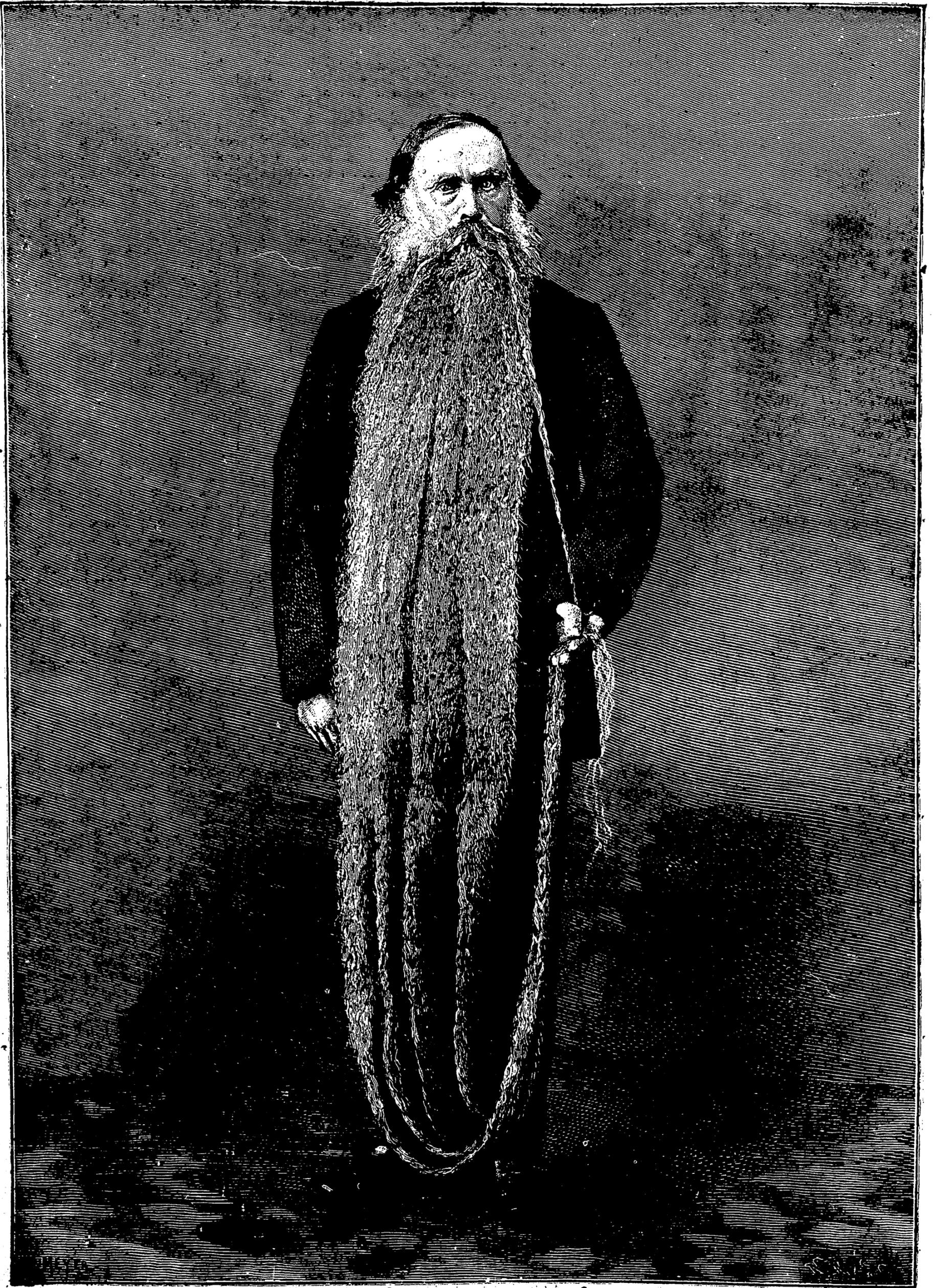
M. Caouette est un patriote dans le vrai sens du mot. Il prend chaque année une grande part à l'organisation de la fête St. Jean-Baptiste dans toute la ville. Au banquet donné l'été dernier par la société St. Jean-Baptiste de Québec, et auquel assistèrent nos premiers Canadiens du pays, c'est lui qui avait été choisi pour proposer la santé de la presse ; il s'acquitta de sa tâche avec un rare bonheur : les éloges que les journaux lui adressèrent le lendemain en font foi.

M. Caouette a épousé, il y a 4 ou 5 ans, Melle Mathieu, fille de M. J. Mathieu, riche entrepreneur de cette ville, et sœur du révérend M. O. E. Mathieu, professeur de philosophie à l'Université Laval de Québec.

Comptable et correspondant, au bureau de l'inspecteur des postes de Québec, il emploie la plupart de ses loisirs à la culture de la poésie. Les journaux du Canada sont toujours fiers de publier ses vers qui renferment de nobles idées émises dans une belle langue.

BON MARCHÉ

LA VIE ILLUSTRÉE est le plus grand et le plus volumineux de tous les journaux illustrés publiés en langue française et c'est le moins cher de tous les journaux illustrés du monde entier.



LOUIS COULON (DE MONTLUÇON, FRANCE)
L'homme à la barbe phénoménale.

JOYEUSÉTÉS DES TEMPS

Tout le monde est sujet à avoir des accès de berlué plus ou moins intenses ; mais ils n'est pas permis de se fourrer le doigt dans l'œil aussi profondément que je le fis en écrivant la première partie de mes dernières *Joyeusetés*.

En effet, après avoir constaté que les membres du parlement d'Ottawa délassaient leur esprit en discutant des questions dont l'intérêt est complètement nul, j'inférais—sans les blâmer pour cela,—qu'ils se la coulaient douce ou, pour employer une expression plus littéraire, qu'ils se reposaient sur leurs lauriers.

Et jamais assertion ne fut plus erronée.

Nos députés travaillent d'arrache-pied, ils ne prennent pas une minute de répit ; c'est à peine s'ils ont le loisir de manger un morceau de fromage sur le pouce ; ils piochent, quotidiennement, jusqu'à des *ménauil*, jusqu'à des heures *imbuses*, comme dirait cette excellente Mme Giboux.

M. Charlton, particulièrement, émacie terriblement sa constitution et s'épuise à la tâche, à tel point que sa femme lui disait l'autre matin, en mettant ses bas :

—Mon cher loup, je ne veux pas que tu vieilles si tard ; ça te ruine le tempérament. Toi, naguère si tendre et si empressé auprès de moi, tu es devenu, depuis l'ouverture de la session, aussi froid qu'un fifre. Va dire à tes confrères que si tu rentres encore une fois après minuit, tu n'iras plus à la chambre, na !

C'est pourquoi, le 11 courant, M. Charlton proposa le raccourcissement des séances, pour raisons d'hygiène.

Dam ! ça me chagrine bien, je le confesse, de me contredire aussi catégoriquement ; mais je préfère m'humilier que de passer pour un de ces farouches réactionnaires dont l'unique occupation est la diffamation des gouvernants et le chambardement des institutions établies.

Aussi, je m'empresse de proclamer que les séances, à Ottawa, sont beaucoup trop longues ; qu'elles nuisent à la santé de nos représentants ; qu'ils sont surchargés par une somme énorme d'occupations.

Quand ils seront tous morts à la peine, on sera bien avancé, n'est-ce pas ?

Et dire que certaines gens se figurent que le métier de député est une sinécure !

Que les incrédules se donnent la peine de pénétrer un soir, vers 11 heures, dans l'enceinte sacrée, et le spectacle qui s'offrirait à leurs yeux les aura bientôt fait changer d'opinion.

Ils verront Sir John, le dos collé sur le dossier de son siège, le menton appuyé sur la poitrine ; ils verront l'infatigable Cartwright se fourrant les poings dans les orbites pour s'efforcer de garder le fil d'un discours somnifère ; ils verront l'Orateur opiner de la tête, en dépit de ses convictions, plusieurs fois par minute. Ils verront d'autres messieurs, au caractère folâtre, se lancer des projectiles de papier dans le dos, asséner de formidables coups de canne sur le chapeau des dormeurs, se faire entre eux des niches d'écoliers dissipés pour combattre le sommeil envahisseur.

Et si, en sortant, ils ne sont pas convaincus que nos députés sont littéralement écrasés par la besogne et se tuent à la peine, c'est qu'ils se sont butés dans un parti-pris.

Nos représentants ne devraient pas travailler entre leurs repas ; voilà ! M. Charlton n'hésitera certainement pas à faire un projet de loi en ce sens et à le déposer sur le bureau de la chambre, afin de le faire ratifier sans délai.

Avec les femmes, c'est, comme chez le célèbre Nicolet, de plus fort en plus fort.

Leurs prétentions prennent des proportions alarmantes et je me demande comment cela finira.

Elles ne se contentent plus d'aspérer au droit de voter, ou d'*urner*—puisque, paraît-il, ce mot nouveau est entré dans la circulation ;—ce qu'elles veulent, maintenant, c'est notre pelure, notre horrible pelure !

Oui, elles veulent mettre nos pantalons, nos gilets, nos redingotes et nos tuyaux de poêle !

Quelle aberration mentale monumentale !

Ah ! si nous avions conservé les modes du temps de Henri IV ou de Louis XIV, je comprendrais leur envie, parce que ces costumes étaient pourris de chic ; mais

vouloir s'affubler de nos monstrueuses loques modernes, grands dieux !

C'est de la démençe pure et simple.

Et pourtant, elles en sont arrivées à ce point. En France, une des femmes qui sont dans le mouvement vient de déclarer son intention par la lettre suivante envoyée au préfet de police :

Monsieur le préfet,

Ayant été faire une conférence à Fontenay-sous-Bois, le 10 de ce mois, par le temps de grande neige que vous avez vu et, grâce aux jupons qui s'imprègnent jusqu'à la ceinture, en étant naturellement revenue avec un refroidissement ;

Considérant que le costume féminin n'est possible que pour les femmes qui n'ont rien à faire, je vous prévien que dorénavant je m'habillerai en homme chaque fois que mes occupations le nécessiteront.

Veuillez agréer, etc.

ASTIER DE VALSAYRE.

Comme ça serait poétique, n'est-ce pas, si les viragos qui marchent à la conquête de tels privilèges arrivaient à leur but.

Mais, heureusement, ce changement dans l'attifement féminin n'est pas à craindre. Les femmes comprennent trop bien l'immense avantage qu'elles retirent de leur toilette qui se prête toujours à la fantaisie et leur procure la majorité de leurs succès.

Si, cependant, car rien n'est impossible, elles adoptaient notre déguisement, mettraient-elles des rubans à leurs redingotes, des dentelles à leurs pantalons... Arriveraient-elles des pantalons à tournure ?

En tous cas, je me permettrai de conseiller au sexe qui veut être à la fois faible et fort, de conserver un costume qui fait si bien valoir ses attraits, s'il a quelque désir de continuer à commander à ceux qui se disent ses maîtres, mais qui ne sont, en réalité, que ses humbles esclaves.

LÉON FAMELART.

MUSIQUE



Nous publions aujourd'hui la jolie romance intitulée : *Le Baptême d'une poupée*, qui n'est pas encore connue dans le pays.

Nous donnerons souvent des morceaux de musique en vogue et des chansons populaires, afin de satisfaire aux nombreuses demandes qu'on nous fait.

Qu'on veuille bien remarquer qu'une page de musique nouvelle se vend, chez les marchands de musique, au moins 75 centins, tandis que nous la donnons, pour ainsi dire, *gratis*.

RÉFLEXIONS

Le plus beau tour qu'on puisse jouer à une belle-mère, disait Calino, c'est de ne pas épouser sa fille.

On peut écrire au galop à l'un de ses amis sans pour cela lui écrire une lettre à cheval.

Plutôt que de boire à M. un tel, je préfère boire... à ma soif.

UN CHEF-D'ŒUVRE DE DICTIONNAIRE

Il paraît, s'il faut en croire une lettre sarcastique publiée par la *Minerve*, que notre littérature vient d'être dotée d'un nouveau livre dont le besoin se faisait vivement sentir depuis longtemps.

Ce livre est intitulé :

“ Nouveau dictionnaire français, système éducationnel, rimes, consonnances, homonymes, décomposition des mots, etc., par Chs. Baillargé, A. M. M. S. R. C.”

Pour le plus grand avantage des lecteurs, je donne, sans perdre de temps, un extrait de ce dictionnaire instructif :

ARAIGNÉE—arrêt niais, nier ; a régné.

ATROCE—hâte rosse, Ross ; ah te rosse.

ARBORESCENT—art beau, récent, ressent.

ARC EN CIEL—art qu'en ciel ; arquant, Arcan.

ARCHIDIOCÉSAIN—archi-idiot ces haims, seize ains, Seze, Ain, hein ! ses in...

AÉROMÈTRE—arrêt au maître, omettre.

ATRIUM—Ath Rio me, âtre y om (et).

ATRAUBLE—hâtera bile, Bill, âtre habile.

ARISTOPHANESQUE—Aristophane est-ce.

ARRÊTE BŒUF—arrêt de bœuf.

ATTEINDRE—a teindre ; Ath Indre.

ARCHIPRESBYTÉRAL—archi-presbyte et râle, Herat le ; archi-presse bitter al(emand).

ARSÉNIQUE—Art scénique ; Arsène hic !

ATTENDRIE—à temps de rire ; tendre ir.

ASPERGE—à ce perds-je ; ha ce père, pair.

ATTENDRISSÉMENT—attendrissent m'man.

ASSAISONNER—assez on est, auner ; à seize années, ses au-maies, saison n'est.

ASPERSION—as (n.) percions, perd scion, Sion ; Aspect, aspect rescions, résillons.

ATTENTER—hâtant tes, a tenté, à tenter.

ASPHODÈLE—ah ce faux dé, dais, dey le.

ATHÉE—à thé, hâtez, hâte ait, a tes.

AYUNTAMIENTO—ah, a Young, t'as mis un taux, tamis, la mie into(érable.)

ASYMPTOTE—ah simpe (simple) t'ôtes.

ASTRINGENT—astreint, à ce train Jean.

AVULSION—a vu le sillon, scion.

AVOIR—avouèrent, have, O'Hare, Ware.

AUTOBIOGRAPHIE—oh tôt Biot gras fit.

AVARICE—avarie ce, hâve Harris.

AUTOCHTONE—oh tôt que tonne (n., v.).

AVANT-HIER—avant Thiers ; avant tiers.

ALLIGATOR—Hally gâte Orr, Hoare, or ; Ali qu'a (qui a) tort gât, gars (ga) tors.

AGAILLARDIR—à gaillard dire, Gaül à redire.

ADMISSIBLE—à demi cible ; aduis si bleu.

AFFRIOLER—a, ah frit au lait : Affre, Io, les.

AFFLEURER—a fleuret, fleur et, est.

AMEUBLEMENT—Ham eut bleu man(teau).

AMAIGRIR—ame, aigrir, Ham aigriront.

AMUSER—a, ah Muset, a musée ; âme usée.

ALOYAU—à l'Holo, à l'eau Io, Yo(kohama).

AMODIATAIRE—ah maudit à terre.

En voilà assez pour aujourd'hui, n'est-ce pas ?...

Je vois un sourire d'incrédulité se dessiner sur vos lèvres. Vous doutez qu'une telle abomination ait été commise. J'avoue que je douterais moi-même si je n'avais lu la nouvelle dans la *Minerve*, qui ne rit jamais.

Mais, direz-vous, pour écrire des choses semblables, il faut avoir l'esprit dans un état qui demande impérieusement les soins de nos meilleurs aliénistes.

Je le crains, comme vous.

J'admets qu'on se permette de commettre quelques calembours. Si M. Baillargé avait fait un recueil de cette “ fiente de l'esprit qui vole,” je dirais qu'il eût pu mieux employer son temps ; mais ce qu'il a publié est bien pire que cela : ça sent la démençe à plein nez.

Analysez, par exemple, cette ligne :

Ameublement—Ham eut bleu man(teau).

Où trouvez-vous de l'esprit, là-dedans ?

Pour moi, j'avoue que je n'y vois que de l'insanité, et je suis surpris que cette atrocité ait été approuvée par des ecclésiastiques, des supérieurs d'institutions, etc.

Peut-être M. Baillargé va-t-il devenir le chef d'une nouvelle école : l'école des décadents lexicographes... *quién sabe ?*...

RUYSDAL.

CARNET D'UN BOHEME



J'ai un mot à dire aujourd'hui sur les pensions de \$12 à \$14 par mois, où l'on apprête tous les jours et à toute heure le banquet de la vie pour d'infortunés convives.

Ces hôtelleries sont d'ordinaire tenues par des veuves, des filles ultra majeures, et des femmes mariées à des princes consors, bref par des personnes qui ont eu des jours meilleurs mais que la gêne et la débîne ont forcées à embrasser une occupation si peu lucrative.

**

Rien de plus menteur que l'affiche avec les mots "Maison de pension." Le mot pension tire son origine du latin *pensio*, paiement; par conséquent une maison de pension devrait être une maison de paiement.

Si j'en juge par les doléances que j'ai mainte et mainte fois entendues dans la bouche des propriétaires de ces institutions, je crois que le paiement dans bien des cas se fait longtemps attendre.

Je ne veux pas aujourd'hui vous tracer par le menu un tableau de la vie de pension, je me bornerai à vous rapporter une conversation que j'ai entendue à la porte du château Ramezay.

Le dialogue est entre deux personnages qui reviennent chacun un panier au bras du marché Bonsecours où ils ont acheté les provisions de bouche de leurs plus dignes moitiés.

Je n'ai pas saisi le commencement de la conversation, mais il m'a paru évident que ces deux messieurs étaient des princes consors qui avaient fait danser l'anse du panier pour se mouiller la lulette avant de rentrer au domicile conjugal.

Écoutons les parler.

—L'année n'a pas été bonne, mon cher monsieur; imaginez-vous que j'ai perdu \$300 avec mes pensionnaires depuis onze mois.

—Moi, mes pertes sont seulement d'environ \$60. Mais ces pensionnaires m'ont laissé leurs malles.

—Les malles! ne vous y fiez pas trop. J'en ai une quinzaine dans la mansarde de ma maison. Lorsque je les ai ouvertes, dans chacune d'elles je n'ai trouvé que des guenilles, de vieilles chaussures trouées, quelque fois des briques.

—Je ne me plains pas, parce que ma femme trouve toujours moyen de joindre les deux bouts. Tenez là, j'ai dans mon panier un marché de trois piastres et demie.

—J'en ai un à peu près du même prix. Le poisson frais coûte bien cher cette année.

—Comment! vous donnez du haddock frais à vos pensionnaires pendant le carême?

—Mais non, mon cher monsieur, ça serait de la folie, avec des gens qui ne me donnent que trois piastres par semaine. Je trouve moyen de leur servir des œufs.

—Pas des œufs frais, à 22 centins la douzaine.

—Les œufs conservés dans la chaux sont assez bons.

—Chez moi nous en servons le mercredi et le vendredi matin et mes jeunes gens ne s'en plaignent pas.

—Comment vous arrangez-vous avec le lait?

—Ma femme s'entend très bien sur cette question. Elle en achète une pinte tous les matins et cela fait notre

affaire. Nous avons huit pensionnaires et je trouve que c'est suffisant. Ma femme garde une chopine pour le petit et elle baptise la balance pour le déjeuner et le souper. On ne doit jamais donner du lait pur aux pensionnaires. Le lait pur, voyez-vous, ce n'est pas bon pour la santé. Cela fait pousser des boutons. Si vous regardiez la figure de mes pensionnaires, ils ont le teint frais comme des roses.

—Il y a une habitude que je me propose de faire passer à ma femme. C'est celle de servir aux pensionnaires des patates cuites au four dans leur pelure, autrement dit des pommes de terre en robe de chambre. Je trouve que cet article du menu n'est pas économique.

—Vous avez raison, mon cher monsieur, les patates au four, c'est la mort au beurre.

—Oui, et au prix qu'est le beurre!

—Faites donc comme moi, donnez-leur trois fois par jour des pâtés aux patates. Ça ne coûte pas cher.

—C'est un changement que j'apporterai à mon menu, soyez en sûr.

—Vous ne connaissez pas ma femme. Comme ménagère, elle n'a pas sa pareille. Comme cuisinière, je ne connais personne qui ait son talent pour apprêter les restes. Rien ne se perd chez elle. Tenez par exemple, j'achète un rosbif. On le sert le midi au dîner. Il en reste au moins la moitié. Le lendemain le morceau paraît sur la table comme bœuf à la mode. S'il n'est pas tout mangé, il est servi le soir au souper comme fricassée ou hachis. Il arrive souvent que nos pensionnaires font la grimace sur ce plat. Ma femme ne se tient pas pour battue. Elle revient à la charge au souper du lendemain avec le même hachis passé à l'état de pâté. Ce n'est pas plus malin que cela et le tour est fait. Quant au pâté il est sûr d'être dévoré.

—Vous m'avez parlé de votre femme, laissez-moi maintenant vous dire quelques mots de la mienne. Si elle ne brille pas par l'économie elle possède des qualités précieuses qui contribuent beaucoup à la prospérité de la maison. Elle a le don d'être aimable avec tout son monde. Vous ne sauriez vous faire une idée de son amabilité. Elle est devenue la coqueluche de tous mes pensionnaires. Elle leur donne des soirées auxquelles elle invite des demoiselles du voisinage. Elle a loué un piano et deux ou trois fois par semaine, il y a des danses à la maison. Lorsqu'elle ne donne pas de soirées dansantes, Madame va au théâtre Royal ou à l'Académie avec un des pensionnaires. Moi, je reste à la maison et je veille dans la salle à manger en compagnie d'un ami ou deux devant un buffet chargé de bouteilles. Ce sont les pensionnaires qui paient, car, vous m'entendez bien, nous ne dépensons pas un sou pour les soirées. Ma maison passe pour une place d'amusement et je ne manque jamais de pensionnaires. C'est ma femme qui donne la vogue à l'établissement. Je vous assure que l'on rencontre rarement une maîtresse de pension aussi aimable pour son monde. Nous vivons ensemble comme des coqs en pâté.

—Ma maison, n'est pas aussi gaie que la vôtre. Mais, ma femme est beaucoup moins sympathique pour ses pensionnaires. Son fort est la finance. Elle peut rendre des points au trésorier de la province. Elle est persévérante, tenace et confiante en l'avenir. Si un pensionnaire a deux mois d'arrérages, ce qui est important, elle ne le chasse pas de la maison. Elle espère toujours que la fortune sourira au retardataire dans un avenir plus ou moins rapproché. Elle le fera coucher dans la chambre du bain. Si le paiement retarde un mois de plus, elle a recours à un moyen suprême, elle loge son individu dans une chambre noire, au fond d'un passage du deuxième étage, espèce d'*in-pace*, d'oubliette ou de *carcere duro* où le malheureux passera un mois, à l'expiration duquel il recevra sa feuille de route s'il n'a pas donné un acompte sur ses arrérages.

Vous voyez à présent comment on administre les finances chez moi. J'ai encore dix centins: Je vous offre la goutte.

—Vous avez triché sur le prix du marché.

—Pardonnez, c'est sur la qualité.

—Moi, je triche sur la pesanteur.

—C'est parfait, entrons au Château.

H. BERTHELOT.

LA VIE ILLUSTRÉE est le plus riche et le moins cher de tous les journaux illustrés du pays.

DICTONS CANADIENS



TON CHIEN EST MORT

Le roi Milan, contre sa femme,
A façonné des tours infâmes;
Le v'la dehors!
Son peuple enfin le répudie,
De ses sujets chacun lui crie:
Ton chien est mort!

**

Belle maman dit à sa fille
De quoi troubler notre famille
Et notre accord;
Mais moi, l'époux qui désespère,
Je murmure tout en colère:
Ton chien est mort!

**

Au Parlement chacun discute:
Des deux côtés, ils sont en lutte,
En désaccord;
Mais le ministre enfin l'emporte:
A son oreille on lui murmote:
Son chien est mort!

**

Pigot, était un triste sire,
Fait pour mentir et pour médire:
Il avait tort!
S'il a fini par perdre vie:
A personne il ne fait envie:
Son chien est mort!

Montréal, 11 Mars 1889.

P. L'ARCHER.

VARIÉTÉS

Une dame très agitée demande instamment à voir le directeur d'un journal:

Le garçon de bureau.—Mais je vous dis, madame, que M. le directeur est trop occupé en ce moment pour parler à qui que ce soit!

—Oh! cela ne fait rien, je parlerai tout le temps!

**

Entre bohèmes:

—Vois-tu, mon vieux, ce qu'il y a de gens têtus, ça n'est pas croyable. Tiens, il y a un monsieur qui depuis longtemps a un paletot tout neuf à moi, et qui ne veut pas me le donner.

—Et quel est cet indiscret personnage?

—C'est mon tailleur.

**

On discute à table sur la peine de mort.
Ceux-ci sont contre; ceux-là sont pour.
Un docteur en médecine, adversaire acharné de l'exécution capitale, s'écrie:

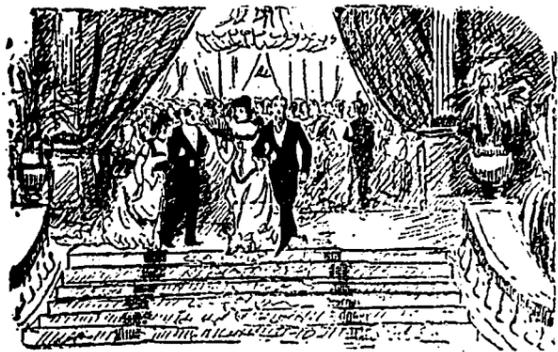
—C'est indigne! Un homme n'a pas de droit sur la vie de son semblable.

Une jeune dame:

—Alors, monsieur, pourquoi êtes-vous médecin?

PETIT CODE DE LA BONNE COMPAGNIE.

(Suite)



J'entendais un jour une femme fort distinguée faire une leçon sévère à son fils sur la façon anticourtoise dont il se conduisait dans les salons où elle l'avait présenté, et celui-ci s'en excusait de la façon suivante, petite plaidoirie qui me donna très fort à réfléchir :

« Que voulez-vous, ma mère ! disait-il, ce n'est pas moi qui ai fabriqué le monde tel qu'il est aujourd'hui, et bien certainement si toutes les femmes qui s'y rencontrent avaient le bonheur de vous ressembler, il en serait tout autrement ; mais trop souvent ces dames sont insolentes ou grossières ; et ce ne serait pas trop leur demander, pour nous autres pauvres hommes qui désirons au moins être polis, que de se montrer, sinon aimables, tout au moins polies à leur tour. Ainsi, si vous montrez pour elles un empressement quelconque, soit de ramasser un gant tombé, de vous lever d'une chaise pour offrir votre place ou autre chose de même farine, au lieu d'un gentil *merci* qu'elles laisseraient tomber de leurs lèvres de rose, elles jettent sur vous un regard où le mot *serin* se trouve écrit en toutes lettres ; et si vous avez le malheur de marcher sur les trains insensées de leurs jupes, avec lesquelles elles balayent les salons, vous êtes foudroyé par un coup d'œil terrible contenant l'épithète *imbécile*. Que les femmes se corrigent donc d'abord de ces manières qui sont d'un très-mauvais goût, ce me semble, et nous suivrons leur exemple bien certainement ; mais si elles continuent à garder ce genre imité de l'anglais, dit-on, mais qui n'est rien moins que distingué, que voulez-vous ! chère mère, les hommes se croiront permis de mourir dans l'impénitence finale. »

Et, la main sur la conscience, pensez-vous, mesdames, que notre jeune sermonné avait tout à fait tort ? Non, bien certainement ; aussi, mettons-nous à l'œuvre et prêchons d'exemple si nous voulons être écoutées.

Malheureusement, aujourd'hui, on confond trop souvent l'éducation avec l'instruction, et certaines familles croient qu'en faisant de leurs filles des personnes instruites, elles en feront des femmes bien élevées ; ce qui est une très-grave erreur, car jadis nos grand-mères, qui étaient des femmes parfaitement distinguées, étaient complètement ignorantes, tandis qu'aujourd'hui le beau sexe étudie tout, prétend à tout, etc. retournez à la petite plaidoirie qui figure ci-dessus.

C'est donc malheureusement l'éducation de nos jeunes filles qui laisse beaucoup à désirer sous le rapport du savoir-vivre. On se contente de les faire instruites sans songer à les faire aimables : ainsi l'éducation moderne apprend aux petites filles à parler des heures entières sans se reposer, sur le lever du soleil, sur les évolutions de la terre, sur la découverte ou l'exploration d'un pays nouveau, sur la mort d'un grand homme ; si elles n'ont pas d'esprit, elles acquièrent au moins de l'aplomb, c'est toujours cela ! et les parents seront très-fiers de ce qu'ils appelleront leurs filles.

Mais maintenant que nous avons obtenu ce grand progrès que les jeunes filles, et partant les jeunes femmes, ne soient plus, ainsi qu'autrefois, ignorantes comme des carpes, c'était la pittoresque expression de nos pères, m'expliquera-t-on pourquoi jadis les hommes demeuraient auprès des femmes, tandis qu'aujourd'hui qu'elles sont fort instruites, qu'elles parlent l'anglais, l'italien, qu'elles improvisent l'anglais, qu'elles traitent même la politique, les hommes les laissent faire valoir entre elles ces beaux talents et s'en vont dans les clubs ou, ce qui est bien plus outrageant encore, chez des femmes déclassées ?

Ah ! c'est qu'aujourd'hui la femme ne comprend plus que son premier intérêt, j'oserai même dire son premier devoir, est d'être aimable, et l'amabilité n'est point autre

chose que le savoir-vivre, mis en pratique dans toutes les circonstances de la vie.

Madame de Girardin disait avec une très grande finesse ce qui suit, à l'occasion du sujet dont je vous entretiens :

« Nos femmes françaises deviennent trop savantes ! Qu'elles lisent, mais qu'elles chantent ; qu'elles parlent anglais, chinois, même si ça leur plaît, qu'elles fassent des vers si elles peuvent, mais qu'elles sachent rire, causer avec bonhomie sans sortir leur rabat ; plaire enfin plaire avant tout. L'homme ne demande pas à sa compagnie de partager ses travaux : il lui demande de l'en distraire ; l'instruction pour les femmes est donc de luxe, tandis que le nécessaire c'est la grâce, la gentillesse, la séduction. Les femmes sont un ornement dans la vie, et la loi de tout ornement est de paraître fin, délicat, léger et joli, ce qui ne l'empêche pas d'être en or ou en marbre. »

Jadis, dans je ne sais plus quel pays, un savant vieillard demandait à être admis dans un cercle fort restreint, qui interdisait à ses membres de parler à toute personne étrangère à leur réunion. Le président, pour faire connaître au postulant qu'il n'y avait plus de place, versa de l'eau dans un vase et le remplit si plein qu'une goutte de plus l'eût fait déborder. Le spirituel vieillard ramassa une feuille de rose tombée à terre et la posa si délicatement sur l'eau du vase que pas une seule goutte ne se répandit : il fut admis à l'unanimité.

N'en est-il pas du savoir-vivre comme de cette feuille de rose ? Et croyez-vous qu'il ne serait point important qu'en apprenant le grec et le latin on apprit aussi comment il faut saluer, comment il faut parler, ce que beaucoup de personnes ignorent ; non qu'elles offensent Vaugelas, on connaît trop bien sa grammaire aujourd'hui pour tomber dans de semblables erreurs, mais, par exemple, en se servant de locutions propres à mesdames nos concierges ou à toutes autres personnes de même farine, ce qui scandalise fort toutes celles qui ont encore gardé les excellentes traditions de la bonne société d'autrefois.

Ainsi pour ne prendre qu'un exemple choisi entre mille. Vous entendez tous les jours dire par des personnes du monde :

« J'ai rencontré hier monsieur un tel avec sa dame. »

— Mais dites donc avec sa femme, si vous voulez parler le langage de bonne compagnie. »

Où encore :

« Madame X... est venue me voir hier avec sa demoiselle. »

— Sa fille, s'il vous plaît. Voilà ce qu'il faut dire. »

De même qu'il faut dire qu'on a assisté à un dîner ou à une réunion d'hommes ou de femmes, et non de mes-sieurs et de dames.

On demande à quelqu'un des nouvelles, soit de sa femme, si l'on est assez intime pour cela, soit de madame, (en y ajoutant le nom du mari), mais jamais des nouvelles de votre dame.

On dit encore vos petites filles, mesdemoiselles vos filles, vos jolies petites filles, etc., mais jamais, vos petites demoiselles, votre dame, et vos demoiselles, toutes locutions qui sentent l'antichambre.

Dans la grande comédie du siècle, les emplois et les rôles ont subi de prodigieuses permutations, je le sais ; ainsi, la noblesse fait du sucre de betterave, des machines à vapeur, etc., et la bourgeoisie achète des châteaux. On entend tous les jours un due dire :

« Je vais à mon usine, et un comte parler de charrues, tandis que le restaurateur engraisé, l'épicier retiré et le pâtissier enrichi, disent : Mon château ! C'est très bien, qu'il le dise, qu'il le crie, qu'il le rêve, qu'il écrive même sur son chapeau :

« C'est moi qui suis Guillot, maître de ce château »

Rien de mieux ! mais il faudrait au moins que lui, sa femme et sa fille cherchassent à imiter leurs devanciers, châtelaines et châtelains, dans le bon ton et la perfection des manières.

Hélas ! non ; on est riche, on croit que cela suffit, et quand l'expérience vient vous démontrer votre erreur, il est toujours trop tard

MME. DE BASSANVILLE.

AVIS

Toute personne qui nous remettra quatre abonnements d'une année, avec le prix, recevra LA VIE ILLUSTRÉE pendant un an, et aura également droit aux primes.

FAITS DIVERS

CURIOSITÉ VIVANTE

« L'Indépendant » nous apprend que M. François Plante, no. 39 rue Huitième, Fall River, Mass., nouvellement arrivé du Canada, est le père d'un jeune enfant dont les jambes, les bras et une partie du corps, à l'exception de la figure et des mains, sont recouvertes d'écaillés ressemblant à celles du saumon. L'enfant se porte bien et n'a jamais été malade. Selon l'opinion de plusieurs médecins on n'a jamais vu pareil phénomène. M. Plante se fait toujours un plaisir de montrer son enfant à ceux qui désirent le voir.

L'EXCUSE DU JURÉ

Une scène amusante vient d'avoir lieu à la cour d'assises de New-York.

« Les jurés qui ont des excuses à faire valoir, crieait le greffier, peuvent se présenter maintenant. » Aussitôt, un homme de petite taille, grisonnant, à l'air affairé et quelque peu timide en même temps, s'est avancé à la barre, et s'adressant au juge : « Je dois faire remarquer à Votre Honneur, dit-il, qu'il m'est impossible de quitter mes occupations. Si je les quitte, je serai renvoyé. Ah ! mais non, s'est écrié le juge indigné. Si votre patron vous menace de vous renvoyer, venez me le dire, et je le manderai aussitôt à ma barre. Je voudrais bien voir que quelqu'un se permit, à New-York, de renvoyer son employé parce que la loi l'oblige à siéger comme juré. » Malgré cela, le petit homme, ne paraissant pas satisfait, et le juge a ajouté d'un ton paternel : « Faites ce que vous dis, mon ami, et ne vous inquiétez pas du reste. Mais à propos, quel est donc votre farouche patron ? Ma femme ! » a répondu le juré d'un air plus consterné que jamais, tandis qu'un immense éclat de rire partait de tous les coins de la salle.

LES SURPRISES DU DIVORCE

On sait que le Rhode Island, comme l'Illinois, est un des États où le divorce s'obtient le plus facilement et avec le moins de formalités possibles. On s'adresse à un avocat qui vous fait signer les pièces nécessaires et se charge ensuite de vous envoyer votre divorce par la poste, sans que vous ayez à vous déranger.

Or, il y avait fête ces jours derniers à Providence chez un policeman du nom de James Field. C'était l'anniversaire de sa naissance, et sa femme, voulant lui faire une surprise, avait invité plusieurs de leurs amis. Mme Field venait d'offrir à son mari pour sa fête une chaîne de montre et un médaillon en or, et le brave policeman, dans sa joie, l'embrassait en présence de leurs amis, lorsque est arrivé le facteur. Il apportait une lettre sur l'enveloppe de laquelle était le cachet d'un avocat bien connu comme se faisant une spécialité des affaires de divorce. La lettre contenait en effet copie authentique d'un jugement de divorce prononcé en faveur de Mme Field.

Le policeman furieux a accusé sa femme de l'avoir indignement joué et d'avoir voulu l'humilier en présence de ses amis. Mme Field, au lieu d'expliquer le malentendu, s'est évanouie, et Field exaspéré a pris son chapeau et son pardessus et n'a plus reparu depuis au domicile conjugal. Il paraît qu'il y a quelque six mois, Mme Field, ayant eu querelle d'amoureux plutôt qu'une querelle de ménage avec son mari, était allée, dans un moment de dépit, trouver l'avocat pour commencer une action en divorce. L'avocat lui avait fait signer quelques pièces de procédure qu'il avait mises ensuite dans un carton où, par une singulière négligence, il les a oubliées pendant plusieurs mois. La jeune femme, cependant, n'avait pas tardé à se réconcilier avec son mari : elle avait, de son côté, oublié sa fameuse visite à l'avocat et elle se trouvait plus heureuse que jamais en ménage lorsque est arrivé le terrible jugement.

Les époux Field auraient pu se remarier séance tenante en présence de leurs amis ; mais tous deux ont perdu la tête, et il est fort douteux maintenant qu'ils se réconcilient jamais.

PREMIERS NUMÉROS

Nous pourrions fournir aux nouveaux abonnés ou à toute autre personne désireuse de garder la file de LA VIE ILLUSTRÉE, tous les numéros qui auront parus.

LE BAPTÊME D'UNE POUPÉE

Melodie Française

J. Darcier

Allegro

First system of musical notation for the song, including piano accompaniment and vocal line.

Second system of musical notation, including piano accompaniment and vocal line.

Third system of musical notation, including piano accompaniment and vocal line.

Fourth system of musical notation, including piano accompaniment and vocal line.

Fifth system of musical notation, including piano accompaniment and vocal line.

2^{ème} COUPLÉ

Moi, dit d'un ton officiel
La fille d'un Notaire,
Je voudrais sa robe bleu-ciel,
Ce sera beau j'espère ;
Quant à son nom, parmi beaucoup,
Je choisirais, Marie ;
Sa fête serait le quinze Août
Dans la saison fleurie.

3^{ème} COUPLÉ

Quand a moi dans mes sentiments
Mon avis est contraire,
Dit la seconde des enfants,
Noble et riche héritière,
Je veux l'habiller tout en blanc,
C'est la couleur divine,
Et la baptiser noblement
Du nom royal d'Hermine.

4^{ème} COUPLÉ

Tout ça c'est très beau, j'en conviens
Répliqua la dernière,
Elle était, si je m'en souviens,
Fille d'un prolétaire.
Je trouve qu'en fait de couleur
Le rouge est bien plus crâne
Et l'appellerai sans peur
Du nom de Marianne.

5^{ème} COUPLÉ

Des discours on en vint aux mots
Et dans cette épopée
On faillit mettre en trois morceaux
L'innocente poupée,
Mais une voix parmi les fleurs
Leur dit : enfants, silence !
Que sa robe ait les trois couleurs
Son nom sera : La France !

REFRAIN

Sans bruit, sur les souples roseaux
Que le Créateur sème
La tribut des petits oiseaux
Présidait au Baptême.

ARRACHÉE DE LA TOMBE

(Suite)

XIII

Assis entre Jeanne et madame Fontange, Georges fit le récit qui lui était demandé. Il fut interrompu souvent par les exclamations de la vieille dame, qui ne cessait de dire :

—C'est merveilleux, c'est superbe, sublime, un véritable roman !

—Mon intention, poursuivit le jeune homme, est de m'installer en Italie, dans une campagne, au milieu des arbres et des fleurs, et d'y vivre dans la retraite, complètement inconnu. Avant de livrer définitivement sa vie à la mienne, Jeanne, dont je respecte tous les scrupules, a voulu vous consulter. Je lui ai promis d'accepter votre décision ; c'est donc votre arrêt que nous attendons.

—M. Lambert, non, monsieur de Pradines, est-ce sans réserve que vous avez promis à ma filleule d'accepter ma décision ?

—Non, madame, je me suis seulement engagé à laisser Jeanne libre de retourner à Paris.

—Et vous l'y suivriez, et Dieu sait ce que vous y feriez. Mes enfants, la question est bien délicate et vous avez choisi un mauvais juge. Je ne veux pas dire à Jeanne qu'elle fait bien ; je ne lui conseillerai pas non plus de retourner à son mari. Ah ! le misérable, si une pierre pouvait demain lui broyer la tête, comme tout s'arrangerait pour le mieux !

—M. de Borsenne, madame, n'est pour rien dans les hésitations de Jeanne ; c'est son enfant.

—Son enfant ! savez-vous...

—Georges ne sait rien, ma tante ; je vous en supplie ne lui dites pas...

—Il doit tout savoir, interrompit madame Fontange. Et elle raconta le guet-apens de M. de Borsenne.

—Jeanne, est-ce bien la vérité ? s'écria le jeune homme.

Elle resta silencieuse, le visage caché dans ses mains.

—Jeanne, reprit madame Fontange, en permettant que Georges ouvre ton cercueil, Dieu t'a enlevée à ton mari pour le donner à l'homme que tu aimes. Jeanne, jamais je ne chercherai à séparer ceux qu'une volonté supérieure a réunis. Je dirai comme Georges : madame de Borsenne est morte, sois madame de Pradines.

—Jeanne, tu as entendu ! s'écria le jeune homme ; j'avais deviné la réponse de ta marraine.

Elle lui répondit par un regard humide, resplendissant d'amour.

—Ainsi, reprit madame Fontange, vous allez vivre en Italie et y attendre les événements ; le plus heureux serait la mort du Borsenne. Puisse-t-il ne pas y mettre de retard. Mais pour vivre en Italie ou ailleurs, il faut de l'argent, en avez-vous ?

—J'ai sur moi quatre-vingt mille francs, répondit Georges ; en supposant que nous dépensions quinze mille francs pour notre installation, nous irons bien trois ou quatre ans avec le reste.

Madame Fontange fit la grimace.

—Une existence de petit chef de bureau, dit-elle.

—Comme Jeanne, j'ai des goûts modestes.

—Monsieur, les goûts doivent répondre à la fortune que l'on a.

—Sans doute, madame, mais vous oubliez que je ne possède absolument que ce que mon père veut bien me donner.

—Aussi était-ce de Jeanne et non de vous que je voulais parler.

—Mais je suis encore plus pauvre que Georges, ma tante.

A ton tour tu oublies le testament de ton parrain, fit madame Fontange en souriant. Mes enfants, poursuivit-elle, vous avez cent mille francs de rente. Jeanne je te remettrai cette somme avant votre départ. Si vous ne dépensez pas tout, vous ferez comme moi, des économies. Combien de jours restez-vous avec moi ?

—Mon intention est de me remettre en route demain matin.

—Je comprends, vous avez hâte d'être hors de France. Eh bien, je ne vous retiendrai pas ; seulement, vous ne me quitterez que demain soir. Soyez tranquilles, je ne trahirai pas votre incognito. Dès que vous serez installés, Jeanne m'écrira : au printemps, si je suis vaillante, j'irai passer quelque temps près de vous, à moins que je ne vous gêne. Quoi qu'il arrive, je serai heureuse de vous être utile et vous pouvez compter sur moi.

Elle sonna sa femme de chambre.

—Monsieur et mademoiselle, lui dit-elle, sont les enfants d'une de mes anciennes amies qui demeure à Bordeaux. Vous préparerez la chambre de M. Fontange pour monsieur et la chambre rose, près de la mienne, pour mademoiselle.

La femme de chambre sortit.

—Il y a ici deux vieux domestiques qui connaissent Jeanne, reprit madame Fontange, je m'arrangerai pour qu'ils soient absents demain toute la journée.

Elle n'éprouvait plus la moindre fatigue, elle aurait volontiers passé la nuit à causer. Mais elle comprit que les voyageurs avaient besoin de repos. Elle montra à Georges la porte de sa chambre et accompagna sa filleule dans la sienne.

Le lendemain soir, quand Jeanne l'embrassa avant son départ, elle lui remit un petit sac de voyage dans lequel elle avait mis pour cent mille francs de valeurs faciles à négocier en Italie et jeté une poignée de bijoux du plus haut prix.

Quelques jours plus tard, elle eut avec son notaire, Mr Parisson, une longue conférence à la suite de laquelle elle fit son testament.

La première lettre qu'elle reçut de Jeanne lui apprenait que M. de Pradines avait acheté, à deux lieues de Florence, au bord de l'Arno, une charmante villa, appelée la villa des Figuiers.

—Si je ne me souvenais pas, disait un autre passage de la lettre, je crois qu'aucune femme n'aurait connu un bonheur comparable au mien. Il m'aime si ardemment que j'ai toujours peur de lui témoigner trop peu de tendresse, et pourtant je suis à lui tout entière ; sans lui je ne pourrais plus exister ; la main qui nous séparerait me tuerait.

—L'amour est bien le sentiment le plus exquis que Dieu ait donné à ses créatures. Aimer et se savoir aimée, surtout, c'est connaître toutes les félicités.

Les habitants de la villa des Figuiers vivaient très-retirés et se montraient rarement à Florence. Ils assistaient de loin en loin à la représentation d'un opéra.

Leur complet isolement et le mystère dont ils s'entouraient excita la curiosité des Florentins. Ils savaient par les domestiques de la villa, que la jeune dame était merveilleusement belle. Alors, pourquoi ce voile toujours sur son visage, au théâtre, dans la rue ou sur les promenades publiques ?

Ils étaient Français, mais à quel monde appartenaient-ils ? Pourquoi ne voyaient-ils personne ? Leurs dépenses annonçaient une fortune assez belle. Se cachaient-ils en Italie ? Étaient-ils mariés ?

Telles étaient les questions que s'adressaient entre eux les habitants de Florence. Il n'y avait pas une joie Florentine qui n'eût été ravie de soulever le voile de la belle Française et de voir sa figure pendant une seconde.

Les quatre domestiques de la villa, tous Italiens, ne s'arrêtaient plus lorsque, questionnés sur leurs maîtres, ils faisaient leur éloge.

Chaque semaine, M. de Pradines recevait une lettre de France et souvent deux. Sa mère et Jean Frugère le tenaient au courant de tout ce qui se passait à Paris.

Jeanne avait ainsi constamment des nouvelles de son père, de sa mère et de son fils.

Neuf mois s'écoulèrent ainsi dans le repos de la solitude et dans une quiétude parfaite.

À Florence, devenue la capitale du nouveau royaume d'Italie, allait s'ouvrir la saison des bals et des fêtes. Plusieurs familles des plus illustres de la Toscane, avaient formé le projet d'inviter les hôtes mystérieux de la villa des Figuiers et de les obliger, par tous les moyens possibles, à quitter leur retraite et à sortir de leur réserve absolue.

Mais à la fin de septembre, on apprit tout à coup le départ précipité de M. et de madame de Pradines. Le jardinier était resté seul à la villa. Les trois autres domestiques avaient suivi leurs maîtres.

Où ce couple heureux et si intéressant était-il allé ? Devait-il revenir bientôt ? Voilà ce que personne ne put savoir.

XIV

Madame de Précourt avait témoigné le désir d'élever l'enfant de sa fille et de se consacrer à son éducation.

M. de Borsenne ne fit aucune opposition et le petit Edmond fut confié à sa grand-mère. Sous tous les rapports, il ne pouvait être mieux que chez ses grands-parents.

Mais depuis l'événement qui avait si cruellement frappé M. et madame de Précourt, leurs relations avec M. de Borsenne, froides jusqu'alors et même contraintes, cessèrent subitement. Le gendre ne fut plus reçu rue Le Pelletier et M. de Précourt, subissant à son tour l'influence de sa femme, ne vit plus M. de Borsenne, qui menait, du reste, un genre de vie qui l'indignait.

Au bout de six mois, sans aucun autre prétexte que celui de causer un nouveau chagrin à madame de Précourt, M. de Borsenne réclama impérieusement son fils.

Il lui fut rendu.

Il s'en débarrassa immédiatement en le plaçant à quelques lieues de Paris, à Brunoy.

Lorsque M. de Précourt lui fit demander où était l'enfant, il répondit avec aigreur qu'il priait son beau-père et sa belle-mère de ne pas s'en inquiéter, que son fils était très-bien, qu'il tenait à l'élever à son idée et que sa volonté était qu'ils ne le vissent point.

Jeanne avait appris ce détail par une lettre de madame Lambert à son fils ; d'un autre côté, Jean Frugère, fidèle à la mission qui lui avait été confiée, était parvenu, après

huit jours de recherches, à découvrir la résidence de l'enfant.

Dans les derniers jours de septembre, le petit Edmond tomba dansgerusement malade. Jean Frugère, qui ne laissait jamais passer une semaine sans aller à Brunoy, écrivit aussitôt à la villa des Figuiers :

—L'enfant est très-mal. Deux médecins de Brunoy le soignent, un troisième est venu de Paris. On dit qu'ils ont peu d'espoir de le sauver.

—Georges, s'écria Jeanne après avoir lu ces lignes, je veux voir mon enfant !

Il répondit :

—Nous partirons demain.

Dans chacune de ses lettres, sa mère le suppliait de revenir près d'elle. Pendant la nuit, il conçut le projet audacieux de fixer sa résidence dans une commune de la banlieue de Paris.

—Jeanne est déjà oubliée, pensait-il, nous pourrions vivre, même à Paris, aussi inconnus et ignorés qu'ici, près de Florence.

Il emmena donc ses trois domestiques, dont un seul parlait un peu le français.

Ils s'arrêtèrent à Melun où Jean Frugère, prévenu par une pépêche télégraphique, était venu louer la veille un appartement à l'hôtel.

Georges, craignant d'éveiller l'attention, avait prudemment laissé à Dijon ses trois Italiens.

Le lendemain matin, après avoir vivement recommandé à Jeanne de n'agir qu'avec la plus extrême prudence, Georges la confia à Frugère et ils partirent pour Brunoy.

En route, le brave Jean donna à la jeune femme plusieurs renseignements qu'elle lui demanda :

—M. de Borsenne est venu hier à Brunoy avec son médecin, nous sommes sûrs de ne pas l'y rencontrer aujourd'hui. D'ailleurs, ce n'est jamais que vers deux heures qu'il arrive. Je crois qu'il connaît depuis longtemps les gens chez qui il a placé l'enfant. Le mari a une trentaine d'années ; il travaille du matin au soir dans une fabrique.

La femme est plus jeune et assez jolie, elle aime réellement le petit et en a le plus grand soin. Elle paraît très-dévouée à M. de Borsenne, ce qui n'a rien d'étonnant, car elle doit recevoir chaque mois une somme assez ronde pour la pension du petit Edmond.

Ils arrivèrent à Brunoy. La jeune femme cacha encore plus soigneusement son visage. Elle était très-agitée, son cœur battait violemment.

Jean Frugère entra d'abord seul dans la maison. Le logement, composé de trois pièces très-propres, était au rez-de-chaussée. Il revint presque aussitôt vers Jeanne et lui dit :

—Venez. Il n'y a près de l'enfant qu'une vieille femme que je connais pas, sans doute une voisine.

Ils entrèrent tous les deux.

—Vous venez voir ce cher petit, leur dit la vieille femme. Ah ! nous avons eu bien peur de le perdre. Mais hier le médecin de Paris est venu et il a déclaré que la fièvre allait le quitter et qu'il n'y avait plus de danger. La nuit a été très-bonne et ce matin, voyez comme ses beaux petits yeux brillent.

Jeanne, tremblante, s'approcha de son fils et prit une de ses petites mains amaigries.

—Je vais prévenir madame Minguet, ajouta la vieille voisine en sortant.

Alors la jeune femme releva vivement son voile, se pencha sur le berceau et embrassa l'enfant à plusieurs reprises.

La physionomie du pauvre petit s'anima et, sans reconnaître sa mère, il lui sourit.

Tout à coup, une femme qui venait d'entrer poussa un cri.

Jeanne se retourna brusquement et la reconnut.

—Suzanne, murmura-t-elle, je suis perdue ! Son voile était de lui-même retombé sur son visage.

L'ancienne femme de chambre se jeta à ses genoux, s'empara de ses mains et les couvrit de baisers.

—Oh ! pardonnez-moi, pardonnez-moi ! disait-elle. Jean Frugère restait immobile, comme pétrifié.

—Si vous saviez comme j'ai pleuré ma faute, reprit Suzanne ; je suis revenue à Paris tout exprès pour vous montrer mon repentir et implorer ma grâce. Je n'ai pas pu vous voir, on m'a dit que vous étiez morte ; je l'ai cru. Quand on m'a proposé de prendre le petit, j'ai accepté avec joie en pensant à vous. Oh ! je vous jure que j'en ai eu bien soin !

Je me disais chaque jour : Je l'aimerais tant, ce cher petit ange, que sa mère qui est au ciel me pardonnera. Je vous croyais morte, ma bonne maîtresse, on me l'avait dit.

—Suzanne, relevez-vous, dit la jeune femme avec émotion, je vous pardonne.

—Ah ! maintenant je pourrai être heureuse ! s'écria Suzanne.

—Avez-vous ici un endroit où nous puissions causer sans être dérangées ? demanda Jeanne.

—Là, madame, dans ma chambre.

Elle en ouvrit la porte.

Avant de s'éloigner, la jeune femme se tourna vers Frugère.

—Je veille, dit-il.

Elle suivit Suzanne dans sa chambre.

—Écoutez, lui dit-elle, il faut que vous ne disiez à personne, pas même à votre mari, que vous m'avez vue. Un seul mot de vous amènerait un malheur épouvantable.

Suzanne, promettez-moi de garder le silence.

—Je vous le jure, madame.

—Mon père, ma mère, M. de Borsenne, tout le monde me croit morte : si vous parliez, Suzanne, vous me tueriez réellement.

—Oh ! je ne dirai rien, madame, je ne dirai rien !

—Tout à l'heure, j'ai craint un instant que mon enfant ne m'ait reconnue ; c'est un danger que je veux éviter à l'avenir. Lorsque je voudrai l'embrasser, je viendrai ici la nuit et dans une chambre sans lumière vous le mettrez dans mes bras. Si je veux le voir, nous trouverons le moyen de nous rencontrer dans la rue ou sur un chemin. Je le regarderai à travers mon voile et je serai contente. Surtout, Suzanne, pas d'indiscrétion ; je vous le répète, une parole imprudente me tuerait. Je reconnaitrai les soins que vous prodiguez à mon fils, je vous promets une récompense dont vous et votre mari serez satisfaits.

—Ma bonne maîtresse, dit Suzanne en pleurant, je ne réclame que le bonheur de vous être dévouée.

—Suzanne, reprit la jeune femme, touchée de ce témoignage d'affection auquel elle s'attendait si peu, j'accepte votre dévouement, car je sens que vous êtes sincère. Un jour, sans le savoir, vous m'avez fait beaucoup de mal, aujourd'hui votre dévouement sera utile à mon bonheur.

Elles rentrèrent dans la chambre du petit malade. Il venait de s'endormir. Jeanne le contempla un instant lui mit un nouveau baiser sur le front et sortit précipitamment suivie du fidèle Jean Frugère.

Suzanne était retournée à Verdun avec les dix mille francs de M. de Borsenne, prix de sa trahison. Un mois après elle avait épousé Antoine Minguet, et ils s'étaient aussitôt établis en achetant un café-estaminet de deuxième ordre. Mais ni elle ni son mari ne s'entendaient au commerce : au lieu de prospérer, l'établissement perdit peu à peu ses meilleurs clients ; le crédit compléta sa ruine.

Après trois ans de gestion, ils s'estimèrent fort heureux de pouvoir le céder pour quatorze cents francs. C'était tout ce qui restait des dix mille francs. Encore une fois ce proverbe : " Le bien mal acquis ne profite jamais " n'avait pas menti.

Ils quittèrent Verdun et vinrent à Paris où Suzanne, repentante, voulait demander pardon à son ancienne maîtresse. C'est alors qu'elle apprit la mort de madame de Borsenne. Elle ne put voir M. de Borsenne, mais elle lui écrivit une lettre dans laquelle elle lui donnait son adresse à Brunoy, où Minguet venait de trouver une place d'homme de peine.

Quelque temps après, M. de Borsenne, ayant eu l'idée d'enlever son fils à madame de Précourt, se souvint de Luzanne, qu'il croyait lui être entièrement dévouée, et c'est ainsi qu'elle devint en quelque sorte la gouvernante d'Edmond.

XV

Pendant trois jours, Georges et Jean Frugère parcoururent les villages échelonnés sur la ligne du chemin de fer de Lyon entre Melun et Paris. Ils visitèrent Cesson, Lieusaint, Combs-la-Ville, Mongeron, Villeneuve-Saint-Georges. Toutes ces localités sont charmantes. Le voisinage de Paris en fait de petites villes, égayées par les cours de la Seine et de la Marne, une verdure splendide de prés et de bois, une multitude de propriétés délicieuses, maison de plaisance, villas et chalets d'été et la foule des promeneurs parisiens.

Au mois d'octobre, on trouve plus facilement à louer ou à acheter une maison de campagne qu'au printemps ; mais, pour Jeanne, Georges était difficile ; ce n'est que le troisième jour, à Villeneuve-Saint-Georges, qu'il rencontra à peu près ce qu'il désirait.

La villa était assise au flanc du coteau, un peu éloignée des autres maisons, et se cachait coquettement dans les arbres. Des hêtres, des ormes et des chênes séculaires ombrageaient le jardin, entouré d'un mur élevé. Sous des roches, une source avait jailli. Elle formait un joli ruisseau, qui courait à travers le jardin en murmurant doucement.

De tous les côtés, des arbustes rares et des massifs épais pour abriter les amours des pinsons et des fauvettes. Sur les plates-bandes, le long de larges allées bordées de buis et de troènes, s'épanouissaient, pendant sept ou huit mois de l'année, toutes les richesses de la flore française.

Cette habitation, d'un aspect un peu sévère à l'extérieur, mais à l'intérieur, gaie, pleine de fraîcheur et d'élégance, était à vendre avec son mobilier.

C'était particulièrement cette dernière condition de la vente qui avait séduit Georges. Ce mobilier, en effet, était une merveille de bon goût.

Le jeune homme devina facilement qu'une élégante, jeune, belle et distinguée, n'avait pas été étrangère à la création de ce superbe ameublement.

C'est là qu'avait passé sa lune de miel un jeune prince russe, marié depuis peu à une Française du meilleur

monde, et qui venait d'être subitement rappelé à Saint-Petersbourg.

—Je ne pouvais mieux réussir, se dit Georges ; il reste encore ici comme un parfum de femme aimée ; il me semble que j'entends de tous côtés des bruits de baisers donnés et rendus et les battements d'ailes des amours réjouis.

Par ordre de Georges, Jean Frugère se rendit acquéreur de la propriété et la paya cinquante mille francs. Tout cela se fit en deux jours, et Jeanne s'installa à la villa, dont ses domestiques italiens avaient pris possession quelques heures avant son arrivée.

Elle trouva la maison, le mobilier et le jardin tout à fait de son goût.

Georges était radieux.

—Alors, lui dit-il, tu ne regretteras pas les bords de l'Arno ?

—A moins que tu n'aies à Paris trop souvent, répondit-elle en souriant.

Ce n'était pas un reproche qu'elle lui adressait. Depuis huit jours qu'ils étaient rentrés en France, il n'avait pas encore embrassé sa mère, et c'est elle qui lui dit le lendemain matin :

—Aujourd'hui, Georges, tu peux aller à Paris, je te donne congé : il ne faut pas que je sois trop égoïste. Reviens de bonne heure ce soir et apporte-moi des nouvelles de tous ceux que nous aimons.

Georges arriva chez son père à l'heure du déjeuner. On venait de se mettre à table. Depuis plusieurs mois, M. et madame de Précourt déjeunaient une fois chaque semaine chez M. Lambert. C'était leur jour. Jeanne s'en était souvenue.

L'apparition du jeune homme, qu'on croyait toujours en Italie, fut suivie d'exclamations joyeuses.

Madame Lambert remarqua tout d'abord combien son fils avait changé à son avantage. Son mâle et beau visage exprimait la joie la plus vive. Le bonheur était dans son sourire et son regard étincelant.

Madame de Précourt vit également tout cela, et en pensant à sa fille dont elle voulait porter éternellement le deuil, elle poussa un profond soupir.

—J'ai quitté l'Italie, dit Georges, je me trouvais trop loin de vous.

—Alors tu nous restes pour toujours ! s'écria madame Lambert.

—A peu près, chère mère ; je n'habiterai pas à Paris, mais ne pourrions nous pas savoir, Georges, combien de temps doit durer encore ton existence mystérieuse ?

—Je l'ignore moi-même, mon père.

—Jacques, qu'importe, puisqu'il est heureux, dit madame Lambert.

Vers quatre heures, quand Georges se disposa à partir sa mère l'emmena dans sa chambre.

—Je veux t'embrasser de tout mon cœur, lui dit-elle ; je me suis contrainte devant Adèle, dans la crainte de raviver sa douleur. J'ai fait des économies pour toi, continue-t-elle, as-tu encore de l'argent ?

—Oui, je suis encore riche.

—Quand tu auras besoin de quelque chose, tu me le demanderas. D'ailleurs, ton père ne te refusera pas une pension de deux ou trois mille francs par mois.

—Chère mère, je crois que je pourrai m'en passer.

—Mon ami, une bourse dans laquelle on ne met rien et où l'on prend toujours finit par s'épuiser. Enfin, en cas de gêne, tu te souviendras de mes paroles.

—Sois tranquille, je ne les oublierai jamais.

—Veux-tu me permettre une question ?

—Sans doute.

—Est-ce une femme qui t'éloigne de nous ?

—Oui, ma mère, c'est au bonheur d'une femme que je consacre ma vie.

—Georges, il faut l'épouser !

Il resta silencieux.

—Pour elle, pour toi, pour nous, il le faut, c'est ton devoir, poursuivit-elle. Oh ! je suis sûre qu'elle est digne de ton affection. . .

Il eut un sourire approbateur.

—J'ai eu à ce sujet, dernièrement, une longue conversation avec ton père, et nous sommes du même avis.

Pour que tu te sois donné à elle si complètement, il faut que tu l'aimes beaucoup.

—Oh ! oui, fit Georges.

—Eh bien, mon ami, qu'elle devienne notre fille, quelles que soient sa position et sa fortune. Riche ou pauvre, ouvrière ou bourgeoise, nous lui ouvrirons également notre cœur et nos bras.

—Non, ma mère, non, c'est impossible.

Elle le regarda avec tristesse.

—Tu ne peux pas me comprendre, reprit-il, je le sais bien. Je ne puis tout te dire sans cela. . . Ah ! tu viens de toucher la corde douloureuse qui existe dans mon bonheur. Non, continua-t-il d'une voix sourde, je ne puis l'épouser maintenant ; j'attends et j'attendrai aussi longtemps que ma patience le voudra.

—Tu as vu mon père et ma mère ? lui demanda Jeanne à son retour.

—Oui, M. de Précourt est toujours le même, ta mère m'a paru un peu vieillie.

La jeune femme essuya furtivement deux larmes.

La semaine suivante, Georges alla voir Gaston de Sairmaise.

Par discrétion, ce dernier ne lui fit aucune question. Ils causèrent de l'Italie, mais Georges changea brusquement la conversation en demandant :

—Que devient M. de Borsenne ?

—Tu l'occupes donc encore de lui ? fit Georges avec surprise.

—N'avons-nous pas un vieux compte à régler ? répondit-il. Je n'ai pas oublié que je dois à son obligeance trop facile mon séjour à Saïgon.

—Mon cher Georges, reprit Gaston, tu sais que je ne vois plus M. de Borsenne, j'ai même complètement cessé de m'occuper de lui depuis la mort de sa femme. Je ne puis donc que te répéter ce que j'entends dire autour de moi.

Mademoiselle Clara Brin-d'Azur, grâce à de Borsenne qui l'a lancée, est une des étoiles du demi-monde. On vante ses atelages, ses soirées, son luxe impudent, ses cheveux roux et jusqu'à l'esprit qui lui manque. Bien que de Borsenne soit encore aujourd'hui son premier chevalier, on en cite deux ou trois autres qui ont, paraît-il, des droits équivalents aux siens. Clara a un gros appétit : elle mange volontiers à tous les râteliers, et par tradition elle ne se fait aucun scrupule de dévorer à la fois cinq ou six fortunes. De Borsenne est ruiné à plate couture ; je n'exagérerais pas en disant qu'il doit actuellement à ses créanciers deux ou trois cent mille francs. Il attend l'héritage de M. Fontage, — on parle de deux millions au moins, — pour payer ses dettes et offrir un regain de plaisir à ses passions.

—Et son fils ?

—Son fils est jeune. Un tuteur comme M. de Borsenne se préoccupe peu de plus ou moins de régularité dans ses comptes.

Enfin, on ajoute que si Brin-d'Azur supporte avec tant de mansuétude les assiduités de M. de Borsenne, c'est qu'il a fait miroiter sous ses yeux les deux millions futurs dans une promesse de mariage.

—Est-ce possible ? s'écria Georges.

—C'est ce que j'entends dire. Ne m'en demande pas davantage.

XVI

Après les paroles de son ami, Georges était devenu rêveur.

A quoi penses-tu ? lui demanda Gaston après un assez long silence.

—Je réfléchis à tout ce que tu viens de me dire.

—Eh bien ?

—Je cherche à trouver là le moyen de me venger.

—Comment, cette idée te revient ?

—Plus impérative que jamais.

—Je te croyais guéri.

—Tu vois qu'il n'en est rien.

—C'est vrai, et j'avoue que je ne comprends pas.

—Sans que tu comprennes, puis-je compter sur toi ?

—Toujours.

—A mon premier appel tu me répondras : Me voici.

—C'est convenu, mais que veux-tu faire ?

—Me venger, je te l'ai dit.

—M. de Borsenne n'est pas facile à atteindre.

—Tu crois ?

—Tu ne veux pas être le cinquième ou le sixième de Clara, je suppose ?

—Non, certes ; mais si elle désire réellement devenir madame de Borsenne, je peux l'aider.

—Idée bizarre ! Je ne vois pas ta vengeance.

—Oh ! J'aimerais mieux le tuer ! dit Georges d'une voix creuse.

—Mon pauvre ami, répliqua Gaston, tout cela est insensé. En quoi te gêne la vie de M. de Borsenne ? Que la danseuse devienne ou ne devienne pas sa femme, qu'est-ce que cela te fait ? Quand on porte un nom honoré comme le tien, on ne doit se venger de certains hommes que par le mépris.

—Le mépris, pas toujours.

—Ici, Georges, avoue-le, le cas n'est pas grave.

Deux éclairs jaillirent des yeux du jeune homme en même temps qu'un sourire singulier crispait ses lèvres.

—Etrange garçon ! pensa de Sairmaise.

—Pour que je vive, reprit Georges d'un ton grave, presque solennel, il faut que M. de Borsenne meure.

—Comme tu dis cela !

—Je veux, cet hiver, rencontrer M. de Borsenne partout où il ira : dans le monde, au spectacle, au cercle.

—Et après ?

—Je suivrai l'inspiration du moment.

—De Borsenne saura immédiatement qu'il a en toi un ennemi.

—C'est ce que veux.

—Il comprendra que tu cherches à le frapper d'une manière ou d'une autre et il se tiendra sur ses gardes ; s'il te croit dangereux, il se dérobera mieux encore.

—Je ne peux pourtant pas, lâchement, dans une ruelle sombre, lui planter un poignard dans la poitrine.

—C'est une mode italienne qui n'a pu encore s'introduire dans nos mœurs françaises, dit Gaston en souriant.

De Borsenne marche sur une pente glissante, la moindre secousse peut lui faire perdre pied et le rouler dans l'abîme. A cet homme, habitué à toutes les jouissances, il faut de l'or, beaucoup d'or. Il compte sur les deux mil-

lions de son fils, qu'il a déjà fortament entamés ; s'ils lui échappaient, il serait perdu.

—Tu crois qu'il se tuerait ?

—Oui. De Borsenne ne supporterait pas un jour de misère.

—Malheureusement, je ne vois aucun moyen de lui enlever les deux millions.

—Il faudrait que son fils mourût.

—Oh ! ce serait une trop grande douleur, s'écria Georges.

—Que veux-tu dire ? fit Gaston avec étonnement.

—Je pensais à madame de Précourt, répondit Georges vivement.

—Pour conclure, mon cher ami, reprit de Sairmaise, je crois que tu feras bien de laisser de Borsenne en repos et de confier au temps et à nos petites dames le soin de ta vengeance. Sois tranquille, elle ne se fera pas attendre.

Georges sentait bien que Gaston avait raison. Dans la position où il se trouvait vis-à-vis de M. de Borsenne, la supériorité était évidemment du côté du mari. En effet, comment l'attaquer sans commettre une imprudence qui pouvait perdre Jeanne ? Sans doute, la vie de cet homme le gênait ; sans cesse, devant lui, elle se dressait menaçante et terrible. Mais était-ce à lui, Georges Lambert, l'amant de sa femme, à amener M. de Borsenne sur le terrain d'un duel à mort ? Il comprenait ce qu'une semblable conduite aurait de misérable et d'odieux. Oui, pour Jeanne et pour lui, M. de Borsenne devait disparaître du nombre des vivants, et il se trouvait impuissant, les bras liés en présence de cet obstacle qui menaçait son bonheur et le séparait fatalement de sa famille, de ses amis et du monde.

Attendre ? Mais M. de Borsenne pouvait vivre encore vingt ans ! Et pendant ce temps, il faudrait que Jeanne et lui se cachassent comme des misérables ?

Cette pensée le faisait frissonner, son âme se révoltait et une rage sourde grondait en lui.

Quel avenir, quelle triste existence pour cette jeune femme qui, à peine épanouie sous les baisers de sa mère, avait vu toutes ses illusions détruites et sa vie condamnée à la douleur ! Ne l'avait-il donc retirée d'un tombeau que pour la plonger dans un autre non moins sombre. avec cette différence horrible que l'agonie, cette fois, se renouvellerait chaque jour et serait sans fin ? Était-ce là le bonheur qu'il lui avait promis ?

Ce que voulait Georges, c'était de pouvoir rendre Jeanne ses parents et de leur dire : " Elle est libre. Je l'ai prise à la mort, vous aviez perdu une fille, je vous ramène deux enfants ! "

Ce qu'il voulait, c'est que fière et heureuse à son bras, elle pût reparaitre dans le monde au lieu de vivre dans une crainte perpétuelle, osant à peine montrer son visage au soleil.

Et voilà quels étaient son désir, l'objet constant de ses réflexions, le tourment de sa vie, depuis son retour en France surtout.

Jeanne pensait souvent à ses parents, et, parfois, ses réflexions étaient suivies d'un instant de tristesse ; mais elle avait accepté trop vaillamment la situation pour éprouver même un regret. Elle n'avait aucun sujet de se plaindre ; elle se savait morte pour le monde, elle ne pensait plus à lui. L'amour de Georges lui suffisait et lui tenait lieu de tout.

Elle sortait quelquefois en voiture, toujours voilée, et accompagnée de Jean Frugère. Georges, par prudence, se refusait jusqu'au bonheur d'une promenade avec elle.

Jeanne allait souvent à Brunoy voir son enfant. C'était la seule joie dont elle osait augmenter son bonheur.

Minguet la vit ; il voulut savoir quelle était cette femme voilée qui venait ainsi mystérieusement, embrasser le petit. Sa femme lui ferma brusquement la bouche. Il ne comprit pas, mais il ne demanda plus rien.

A Villeneuve, pendant deux mois, on s'occupa beaucoup de hôtes de la villa. On disait de Jeanne :

—La dame voilée est une signora qui a été enlevée par un prince italien.

On avait entendu Georges donner en italien des ordres à ses domestiques. Il n'en fallait pas davantage pour qu'on le crût sujet de Victor-Emanuel.

Jean Frugère, propriétaire de la villa, passait pour un négociant retiré des affaires. On expliquait comme on pouvait ses relations amicales avec ses locataires.

Un soir, après la lecture des journaux qu'on recevait à la villa, Jeanne dit tout à coup :

—On dit un grand bien de mademoiselle Christine Nilsson, Bénédicte la porte aux nues.

—Bénédicte est un de nos meilleurs critiques, savant et juste ; mademoiselle Nilsson doit être une grande artiste.

—Est-ce que tu n'éprouves pas le désir de voir Ophélie ? demanda-t-elle en souriant.

—Moi, non. Je ne peux avoir un plaisir que si tu le partages avec moi.

Elle posa le journal qu'elle tenait sur une table.

—Je ne veux pourtant pas, reprit-elle que tu vives comme un bédictin. A la longue, tu t'ennuierais.

—Avec toi, jamais !

—Georges, je ne douterai jamais de ton cœur ; mais je te vois souvent préoccupé, rêveur, et cela me fait de la peine. Alors je me dis que peut-être je me suis trop emparée de ton existence, que tu n'es pas assez libre... Je me trouve égoïste et je me fais des reproches. Une femme peut vivre absorbée dans son bonheur avec la pensée de son amour ; mais l'homme a des aspirations plus étendues et un besoin de mouvement qui n'est pas nécessaire à la femme. Georges, je ne veux pas que tu te retires ainsi de la société, que tu te privas de toute distraction, de tout plaisir.

—Mais je vais à Paris aussi souvent que je le désire.

—Oui, tu vois tes parents, quelquefois les miens, ton ami Gaston, et c'est tout.

—Cela me suffit.

—Oh ! Je ne veux pas essayer de te prouver le contraire, cela me serait trop facile.

—Que crois-tu donc ?

—Mon Georges, répondit-elle, une femme devine toujours les pensées de l'homme qu'elle aime.

Comme protestation, il se mit à rire.

—Tu ris, méchant, mais tu sais bien que je dis la vérité.

—Enfin, tu voudrais que j'allasse entendre *Hamlet* ?

—Oui.

—Eh bien, soit. Demain, nous irons ensemble à l'Opéra.

XVII

Dans la journée, Jean Frugère lona une baignoire. Georges était devant le théâtre à l'ouverture des portes ; il entra et prit possession de la loge.

Il la trouva suffisamment sombre, c'est-à-dire parfaitement choisie.

Jeanne et Jean Frugère arrivèrent un instant avant le lever du rideau.

L'émotion soulevait violemment la poitrine de la jeune femme.

—Il me semble que mon cœur va se briser, dit-elle à l'oreille de Georges.

Il lui prit la main et la sera doucement. Elle s'assit à côté de lui dans la pénombre et, d'une main tremblante, quand le rideau se leva, elle arrangea les plis de son visage.

—Suis-je bien ainsi ? demanda-t-elle.

—Oui, répondit Georges. Même des fauteuils d'orchestre il est impossible qu'on te reconnaisse.

La salle était magnifique. Tout le monde connu et élégant de Paris paraissait s'y être donné rendez-vous. A l'amphithéâtre et dans les loges on ne voyait que toilettes éblouissantes. Partout se soulevaient des flots de gaze et de dentelles. Les têtes blondes ou brunes, jeunes ou vieilles, couronnées de cheveux plus ou moins faux, se penchaient avec grâce du côté des acteurs. Les diamants, les rubis et les émeraudes jetaient comme une pluie d'étincelles au milieu des rayonnements de la lumière du lustre.

Pour ne point attirer l'attention, Jeanne avait mis un costume sombre. Une longue robe et une rotonde de velours noir. Aucun bijou, ni à ses bras, ni à son cou, ni à ses oreilles.

Entre le premier et le deuxième acte, poussée par un sentiment de curiosité, elle se hasarda à regarder dans la salle. Elle eut bien vite découvert, dans la partie des loges à portée de sa vue, une douzaine de personnes qu'elle connaissait : madame de Praslier et sa fille, la comtesse d'Achen et sa sœur et le mari de cette dernière, la famille d'Aubécourt, les deux vieilles demoiselles de La Roche-Aymard avec la duchesse de Malte, leur mère.

—Mon Dieu, pensait-elle, si on me reconnaissait, que deviendrais-je ! Quel scandale ! Et pourtant elle les regardait tous avec plaisir sinon sans une certaine appréhension. De se trouver au milieu de ce monde qui l'avait aimée, il lui semblait qu'elle reprenait une partie de ses droits perdus et qu'elle n'allait plus être condamnée à se cacher.

—Hélas ! se dit-elle, pourquoi ne puis-je voir ainsi mon père et ma mère ?

Georges gardait le silence ; il l'examinait avec intérêt cherchant à saisir dans les mouvements de sa physionomie le secret de ses pensées.

Tout à coup, la porte d'une loge, qui était restée libre jusqu'à ce moment, s'ouvrit et deux personnes y entrèrent, un homme et une femme dans une toilette tapageuse.

La main de Jeanne se posa lourdement sur le bras de Georges.

—Vois-tu ? lui demanda-t-elle.

—Oui, mais qu'est-ce que cela nous fait ? Te voilà toute tremblante. Pourquoi cette émotion ? Qu'éprouves-tu donc ?

—Il m'épouvante !

—Rassure-toi et soyons calmes tous les deux.

—Je ne connais pas la femme.

—La façon dont elle regarde dans la salle, les sourires qu'elle envoie de tous côtés disent à quel monde elle appartient.

—Alors c'est la danseuse ?

—Mademoiselle Clara, dite Brin-d'Azur, en chair et en toilette. Mais laissons ces personnages, nous sommes ici pour charmer nos oreilles et non pour attrister nos yeux.

On commençait le deuxième acte.

Jeanne l'écouta distraitemment et Georges, malgré son calme apparent, ne pouvait se défendre d'un sentiment de crainte et de défiance.

Pendant l'entr'acte et une partie du troisième acte, M. de Borsenne ayant quitté la loge, Jeanne se remit un peu ; mais dès qu'il reparut, elle sentit renaître son trouble et ses angoisses.

—Je ne pourrai jamais rester jusqu'à la fin, dit-elle à Georges ; je souffre trop.

Il répondit par un regard de colère à l'adresse de M. de Borsenne.

Pendant la dernière scène du quatrième acte, pendant la grand air d'Ophélie, Jeanne fit retomber son voile et se leva en disant :

—Partons.

En sortant de la loge, elle prit le bras de Frugère et descendit rapidement le grand escalier. Georges les suivait à quelques pas de distance. Ils prirent le premier fiacre qu'ils rencontrèrent pour les conduire à la gare de Lyon.

—Georges, dit-elle en se serrant contre lui, je ne reviendrai plus à Paris et je me suis hasardée dans un lieu public pour la dernière fois.

—Nous avons pris toutes nos précautions, répliqua-t-il en l'entourant de ses bras, tu ne pouvais être reconnue.

—C'est vrai, mais j'ai eu peur, Georges, j'ai eu peur !

Le lendemain, heureusement, la jeune femme avait retrouvé toute sa tranquillité. Les fâcheuses impressions de la veille s'étaient dissipées pendant la nuit.

L'hiver s'écoula et on arriva aux premiers beaux jours du printemps.

Un matin, en se promenant dans le jardin où les jacinthes, les narcisses et les primevères commençaient à fleurir, Jeanne dit à Georges :

—Depuis cette soirée à l'Opéra où je me suis si follement effrayée, j'ai un désir que je voudrais satisfaire, si c'est possible.

—Du moment que c'est pour toi, tout est possible. De quoi s'agit-il ?

—Je voudrais voir mes parents.

Georges s'arrêta brusquement et la regarda avec surprise.

—Oh ! reprit-elle vivement, je me contenterai de les voir de loin, à travers mon voile. Tu sais qu'ils ignorent toujours où M. de Borsenne a placé son fils. On pourrait leur écrire que tel jour, à tel endroit, il pourront le rencontrer. Ce serait une sorte de rendez-vous auquel je pourrais également me trouver. Vois-tu à cela une difficulté ou un danger ?

—Une difficulté, non ; mais peut-être un danger. Je redoute l'émotion que tu éprouverais en leur présence.

—Ce sera une grande joie.

—Pourras-tu la supporter ?

—Frugère sera près de moi pour me soutenir et défendre notre bonheur contre moi-même.

—Allons, le rendez-vous sera donné.

—Comme tu es bon, Georges, merci ! dit-elle en l'enveloppant dans son regard plein d'amour.

Etre obligée de se cacher pour voir passer seulement sa mère au bras de son père, pensait Georges, étrange situation !... Et elle l'accepte comme naturelle, sans une pensée triste, sans une plainte ; elle trouve que c'est un bonheur et n'en remercie.

Chère bien-aimée, quand donc ce voile qui cache ta beauté rayonnante tombera-t-il pour toujours à tes pieds ?

Sous la dictée de Georges, Frugère écrivit la lettre à madame de Précourt. Il fit exprès le voyage de Paris pour la mettre à la poste rue Jean-Jacques Rousseau.

En recevant cette lettre, qui ne lui donnait aucune explication, mais qui lui indiquait le moyen de revoir son petit-fils, madame de Précourt bénit dans son cœur l'ami inconnu qui se souvenait d'elle pour lui procurer ce qu'elle considérait comme un grand bonheur.

La journée du rendez-vous fut favorisée par une température tiède et un beau soleil. De toutes parts, on voyait sortir des bourgeons jaunes, le feuillage vert. Les lilas, les abricotiers et les cerisiers précoces étaient en pleine floraison.

Les oiseaux, égayés par le soleil et la verdure se poursuivaient dans les buissons et les branches des arbres avec des cris joyeux.

En avant de Brunoy, sur la route, à l'endroit désigné dans la lettre, M. et madame de Précourt rencontrèrent le petit Edmond et Suzanne, qu'ils ne connaissaient point.

Celle-ci avait été prévenue la veille par Jean Frugère.

Dès qu'il aperçut sa grand-mère, l'enfant courut vers elle en poussant un cri de joie. Elle le prit dans ses bras et l'embrassa avec tendresse, puis de ses bras il passa dans ceux de M. de Précourt.

En ce moment, Jeanne apparut à quelques pas. Un peu en arrière, Frugère se tenait immobile.

—La dame noire ! s'écria tout à coup le petit garçon, prêt à s'élaner pour la rejoindre.

Suzanne le retint.
—Qui est cette dame ? demanda madame de Précourt.
—Une personne qui demeure dans les environs et que nous rencontrons quelquefois.

—Elle me donne toujours des bonbons, dit l'enfant, et la nuit, quand elle vient chez nous, elle m'embrasse.
On ne lui avait jamais dit que la dame voilée, qu'il rencontrait dans ses promenades, fût aussi celle qui venait le voir à Brunoy ; son instinct le lui avait fait deviner, et c'était la première fois qu'il donnait cette preuve de sa perspicacité.

Suzanne resta interdite.
—Madame Minguet, vous connaissez donc cette dame ? demanda M. de Précourt.

—Non, monsieur le baron, elle m'est inconnue. Edmond est un enfant, il se trompe.

—Moi, reprit le petit garçon, je sais bien que la dame noire vient chez nous, la nuit, et qu'on éteint toujours la lampe.

Après s'être éloignée, comme une personne qui se promène, Jeanne se rapprocha du groupe arrêté sur la berge de la route.

—Pourquoi ce voile épais qui cache sa figure ? demanda madame de Précourt.

—Elle le porte constamment, madame, on ne voit jamais son visage. C'est pour cela que, ne sachant pas son nom, les gens du pays l'appellent la dame voilée.

XVIII

—Tout cela est bien étrange, pensait madame de Précourt.

L'embarras de Suzanne ne lui avait pas échappé ; évidemment, elle ne disait pas tout. Quel intérêt pouvait-elle avoir à cacher la vérité ? Était-ce donc si surprenant qu'une femme, ayant pris Edmond en amitié, vint le voir et l'embrasser ? Rien aux yeux de madame de Précourt ne justifiait le secret qu'on paraissait vouloir garder d'une chose si simple et si naturelle.

Après ces réflexions, elle se demanda encore :

—Pourquoi ce mystère ?

Puis s'adressant à son mari :

—La dame voilée, comme on l'appelle ici, dit-elle, doit être l'auteur de la lettre ; c'est à cette généreuse inconnue que nous devons la joie de revoir notre petit fils.

—Ma chère amie, je le crois comme vous, répondit le baron.

—Du reste, reprit madame de Précourt, je vais m'en assurer en le lui demandant, et je lui offrirai nos vifs remerciements.

Elle marcha à la rencontre de Jeanne. Mais Jeanne Frugère devina l'intention de madame de Précourt et résolut d'empêcher un échange de paroles.

Au moment où madame de Précourt allait aborder Jeanne, son fidèle gardien lui offrit son bras, et l'entraîna rapidement. En passant devant la baronne, il ôta son chapeau et la mère et la fille se saluèrent par un mouvement de tête.

Ils prirent un sentier entre deux haies et ne tardèrent pas à disparaître.

—Mon Dieu, comme je suis émue, murmura madame de Précourt. Est-ce parce que cette femme a paru vouloir m'éviter ? Elle est peut-être jolie, et quelque chose me dit qu'elle ne m'est pas inconnue.

—Mon brave ami, dit Jeanne à Frugère, quand ils eurent rejoint leur voiture, qui les attendait au bout du sentier, vous devez être content de moi, je n'ai pas été imprudente.

—Vous n'avez eu qu'un moment de faiblesse.

—Il était temps que vous vinssiez à mon secours. J'allais m'arrêter et il ne m'aurait plus été possible de faire un pas.

—Je ne sais si je me suis trompé, mais il m'a semblé que madame la baronne était aussi tremblante que vous.

—Pauvre mère, avec quel bonheur je me serais jetée dans ses bras !

La jeune femme se plongra dans ses réflexions et ne parla plus jusqu'à Villeneuve.

Quelque temps après, Georges revint un soir de Paris le front soucieux.

Jeanne devina tout de suite quelque chose de grave. Il ne voulait rien dire, mais voyant qu'il se taisait, elle le questionna.

—Voyons, Georges, que se passe-t-il ? Dis-le moi. Est-ce un malheur qui nous menace ? Parle, je t'en supplie.

Il crut la satisfaire en lui disant que madame de Précourt avait raconté à sa mère sa rencontre étrange sur la route de Brunoy et qu'elle brûlait de connaître la mystérieuse dame voilée.

—Georges, reprit-il avec un sourire doux et triste, si ce n'était que cela tu serais plus calme et je ne verrais point d'inquiétude dans ton regard. Pourquoi chercher à me tromper ? Est-ce que tu doutes de mon courage et de mon énergie ?

Je veux partager tes joies comme tes peines, mon Georges, et j'ai le droit de tout savoir.

—C'est un chagrin que je voulais t'éviter, répondit-il ; ta marraine, madame Fontange est morte.

Jeanne poussa un cri douloureux et éclata en sanglots.

Il n'y avait pas plus de quinze jours que sa marraine lui avait écrit, et rien dans la lettre ne lui faisait prévoir ce coup terrible.

En effet, madame Fontange était morte subitement, entourée d'étrangers.

M. Parison, son notaire et exécuteur testamentaire, fit apposer les scellés et informa par lettres, le jour même des funérailles, M. de Précourt et de Borsenne de la perte qu'ils venaient de faire.

Ce fut pour ce dernier une satisfaction d'autant plus vive que cette mort, si ardemment désirée, arrivait au moment où il se trouvait aux abois.

—Enfin, la chance revient à moi ! s'écria-t-il joyeusement, deux millions ! A partir d'aujourd'hui, je fais des économies.

Dans la journée, il eut une entrevue avec M. de Précourt.

—Je ne crois pas que ma présence à Fréjus soit nécessaire, lui dit le baron ; je ne m'y rendrais, d'ailleurs, que sur la demande du notaire.

—Madame Fontange n'avait pas de plus proche parent que madame de Précourt, fit observer M. de Borsenne.

—Sans doute. Mais une partie de la fortune de M. Fontange ayant été léguée à Jeanne, il me paraît juste que madame Fontange ait disposé de ce qui lui appartenait en faveur d'héritiers moins bien favorisés que vous.

—Alors, vous ne croyez pas devoir m'accompagner ?

—Nous aurions fait ce long voyage, ma femme et moi, si l'on nous eût prévenus quelques jours plus tôt. Nous serions partis avec la pensée de donner à une mourante une dernière satisfaction en ce monde. Cependant, monsieur, si quelques difficultés se présentaient et que vous eussiez besoin de moi, vous pourriez m'écrire.

Le soir, chez mademoiselle Clara, M. de Borsenne annonça aux habitués du salon de l'ex-danseuse qu'il partait le lendemain pour le Midi afin de recueillir les millions dont il avait maintes fois parlé.

—Il n'y a que lui pour avoir de semblables bonheurs, dit un quart d'agent de change à l'oreille d'un gros homme à la figure enluminée, et millionnaire, qui avait commencé en servant les maçons.

—Part à deux, n'est-ce pas, mon gros chien ? s'écria Brin-d'Azur en faisant la bouche en cœur.

—Clara n'est pas dégoûtée, fit l'homme du trois pour cent.

—Moi, je la trouve modeste, répliqua une grande fille maigre et pâle comme une poitrinaire.

—Bah ! . . .

—Clara a le droit de tout demander.

—Par morceaux, ricana un premier clerc de notaire.

—Vous voulez dire par morceaux, répartit un poète incompris, qui crut avoir trouvé un trait piquant.

—C'est une affaire entre Clara et moi, dit Borsenne.

—Mon lionou chéri a raison, nous arrangerons cela entre nous, à l'amiable.

—Je comprends, dit le boursier ; nous irons à la nocce de la nouvelle madame de Borsenne.

—Comme vous y allez ! vous laisserez venir d'abord les tonnes d'or, répliqua la courtisane.

Tout le monde se mit à rire.

Brin d'Azur fut charmante pour tout le monde et exceptionnellement gracieuse pour M. de Borsenne. En un instant il était complètement rentré en faveur. Sur certaines femmes le mot "million" a une puissance magique.

Elle était gaie, elle parla beaucoup ; il y eut même un instant où l'on aurait pu croire qu'elle avait de l'esprit. Ses amis la trouvaient délicieuse.

Enfin, elle sut si bien captiver et étourdir M. de Borsenne, qu'il lui renouvela devant tout le monde la promesse de l'épouser !

Les hommes applaudirent, mais les femmes firent la grimace. A quelque monde qu'elles appartiennent, elles ne peuvent se rencontrer et se voir sans être jalouses les unes des autres.

—Quel imbécile que ce Borsenne ! se disaient-elles ; il est vraiment capable de faire la sottise de l'épouser.

M. de Borsenne resta le dernier. Quand il se leva pour partir, Clara se mit à pleurer.

—Que vais-je devenir en votre absence ? dit-elle ; je ne veux voir personne, je fermerai ma porte, je vais m'ennuyer.

Cette douleur le toucha profondément. Il était subjugué, il s'imaginait naïvement que c'était lui qui faisait couler ces larmes de crocodile.

—Consolez-vous, fit-il, je ne serai pas plus de huit jours absent.

—Vous savez bien que je ne puis rester un seul jour sans vous voir.

—Eh bien, veux-tu m'accompagner ? C'était là ce qu'elle désirait.

—Elle lui sauta au cou.

—Tu es le meilleur de tous ! s'écria-t-elle. Va, c'est toi, toi seul que j'aime !

Le lendemain, M. de Borsenne et mademoiselle Clara prenaient à la gare de Lyon, le train express de Paris à Marseille.

XIX

M. de Borsenne installa Clara dans un hôtel de Marseille et se rendit seul à Fréjus. Il fit aussitôt prévenir le notaire de son arrivée.

Me Parison lui répondit qu'il aurait l'honneur de le recevoir chez lui.

De Borsenne avait du temps devant lui, il déjeuna copieusement, et se rendit ensuite au château Fontange.

Il trouva les domestiques très-affligés, errant comme des âmes en peine, qui lui firent un accueil assez froid. Cependant, il crut devoir faire devant eux l'éloge de la défunte.

—Oui, monsieur, madame Fontange était une excellente maîtresse, répondit un vieux serviteur ; nous ne connaissions pas l'héritier à qui appartiendra cette maison, mais, quel qu'il soit, nous sommes sûrs qu'il ne fera pas oublier la brave et honnête femme que les malheureux et nous avons perdue.

—Je ne sais pas plus que vous qui sera l'héritier du château, mais si je deviens son propriétaire, je vous garderai tous en souvenir de ma pauvre tante.

M. de Borsenne n'était pas si ignorant qu'il voulait le faire croire, il savait très-bien que la propriété de Fréjus se trouvait comprise dans le legs de M. Fontange.

Sa déclaration ne lui valut pas même un remerciement. Les domestiques ne parurent ni satisfaits ni contrariés ; ils s'éloignèrent gravement pour aller à leurs occupations.

—Diable, se dit M. de Borsenne, ils ne sont pas d'humeur gaie, madame Fontange dressait singulièrement ses domestiques. On dirait vraiment qu'ils me traitent en ennemi.

Hé ! hé ! fit-il en souriant, sous le règne du cotillon, ils ont dû faire leur pelote, et ils comprennent que les beaux jours sont passés, comme dit la chanson.

Il visita les jardins, les serres, où il put manger un raisin mûr, et se promena dans le parc pendant une heure.

—M. Fontange était un homme de goût, pensa-t-il, cette résidence est vraiment délicieuse : elle n'a que le défaut d'être trop éloignée de Paris. N'importe, dans quelques années, j'y viendrai passer tous les étés.

Il consultait souvent sa montre. Enfin l'heure de son rendez-vous étant arrivée, il se dirigea vers la demeure du notaire.

M. Parison l'attendait et, dès qu'il se présenta, on le fit entrer dans son cabinet.

—Je pense, monsieur, dit M. de Borsenne, que ma présence à Fréjus ne vous surprend point.

—Nullement, monsieur, et je suis enchanté de vous revoir ; je n'ai pas oublié la visite que vous avez bien voulu me faire il y a quelques années.

—Ni moi la gracieuseté de votre accueil.

Le notaire s'inclina.

—Je regrette de n'avoir pas été averti plus tôt j'aurais été si heureux de voir ma chère parente.

—Rien ne nous avait fait prévoir ce douloureux événement.

—M. de Précourt, mon beau-père, n'a pas jugé utile de m'accompagner ; mais si sa présence vous était nécessaire . . .

—Non, je n'ai pour le moment aucune communication à faire à M. de Précourt.

—C'est ce qu'il a supposé.

—Vous savez que je suis l'exécuteur testamentaire de madame Fontange ?

—Votre lettre me le disait.

—C'est juste. Elle laisse trois millions cinq cent mille francs.

—Superbe fortune ! Ai-je le droit de vous demander

—Certainement. A part quelques legs qui n'excèdent pas une somme de cent cinquante mille francs, il n'y a qu'un seul héritier. Mais je me trouve sérieusement embarrassé.

—Comment cela ?

—J'ignore absolument où se trouve le dit héritier.

—Le cas n'est pas ordinaire.

—Très-extraordinaire, monsieur.

—Oh ! vous pouvez être tranquille, il ne tardera pas à se présenter.

—Je ne sais pas.

—On ne laisse pas ainsi trois millions en souffrance. Du reste, vous avez la publicité des journaux.

—Ce moyen ne me sourit pas.

—Alors, qu'allez-vous faire ?

—Je suis très-perplexe : il y a des formalités à remplir, des droits importants à payer et j'hésite à faire nommer un administrateur judiciaire.

—Vous éprouverez moins de difficultés pour la mise en possession de l'héritage de M. Fontange, reprit M. de Borsenne en souriant.

—Pour le premier testament comme pour le second, mon embarras est le même, mon cher monsieur.

—Je ne comprends pas.

—C'est toujours l'héritier que je cherche.

(A suivre)

HORRIBLE

C'en est fini.
Je ne la reverrai plus, depuis tant de temps aussi qu'elle m'agaçait ; et cruel, je ne regrette rien. Pourtant, je l'entends encore grincer sous la lame de mon rasoir.

Voici l'histoire.
L'autre soir, avec cette tête fatiguée et ahurie que vous fait fatalement toute une longue journée de bourrasques à étrangler, de neige à masquer les yeux, j'avais l'esprit rempli de visions fantastiques, de mauvais cauchemars.
Il paraît que c'est toujours ainsi quand le démon du crime vous poursuit.
J'avais donc l'embryon d'un drame horrible dans la tête ; et puis j'en repassais les scènes, les situations... j'étais le héros... de l'hypnotisme, quoi !
Mais de la conception d'une idée à l'exécution il peut s'écouler plus ou moins de temps, et ce drame était vieux déjà de deux ans.

Oui, depuis deux longues années ce plan me hantait sans cesse ; mais toujours, ce qui me restait de bonté et de sensibilité de cœur me retenait au rebord de la pente.

Cependant cette idée fixe m'horripilait.

Je voulais anéantir, tuer, massacrer, et mon rasoir à la main, il me prenait des envies folles de la tailler, couper de part en part.

Mais quel est ce la ?
Résumons l'affaire et voyons si j'ai eu tort.

Depuis deux ans donc, et peut-être au-delà qu'elle s'acharnait contre moi, sans cesse je la voyais grandissant dans ses empiètements et sa manière bêtement sarcastique d'agir vis-à-vis de moi.

C'était un spectre de Banco me harcelant continuellement. Je ne pouvais faire deux pas, je l'avais à mes trousses ; me venait-il la fantaisie d'une promenade, d'une course quelque part, crac ! au moment où les douces émanations du plaisir s'emparaient de moi, où j'étais parvenu à chasser de mon esprit cette image maudite, je la voyais subitement devant moi, toujours avec son même air d'ironie gouailleuse.

Mes amis eux-mêmes me lutinaient.
En avaient-ils à mon égard de ce sarcasme énervant ! S'en donnaient-ils à gogo sur mon compte, quand ils m'apercevaient sans cesse flanquée de cette gueuse, collée à moi comme un vésicaire.

Je dis : quand ils m'apercevaient ; c'est du superflu, car je pouvais être à cent lieues, et mes bons amis, sans m'apercevoir, grand Dieu ! continuaient les mêmes cancanes : " Est-il bête c't'animal ! " ... " l'idée aussi de se laisser ainsi dévisager " ... ah ! bien, ça c'est drôle, depuis deux ans " ... " moi, il y a longtemps " ...

Et c'étaient des réticences à n'en plus finir.

Or, ce fut sous le coup d'une recrudescence de blagues ainsi épicées, que rentré chez moi, l'œil en feu, je me jurai que ce devait être le dernier jour.

Je ne voulais point retarder ; l'affreux erime me hantait l'esprit et je sentais le diable ricanant son rire sardonique à mes côtés, ... pensez-donc il allait faire de moi, si bon garçon d'ordinaire, un vulgaire criminel.

Mais qu'importe, je ne pouvais plus vivre ainsi, il fallait qu'elle ou moi disparût, et morbleu ! ce ne devait pas être moi.

Mon arme... quelle ?
De suite, mes vieux cauchemars apparurent, et je me vis, mon rasoir à la main... ah, oui !... c'est bien ça, mon rasoir, ... pour une telle tâche, il faut une telle arme.

En deux bonds, je fus à ma chambre, j'allais redescendre... une idée me vint ; je voulus me voir ainsi, à la dernière heure, avec la figure féroce d'un brutal criminel... j'approche de ma glace... damnation... mes cheveux se dressè-

MODE NOUVELLE



Cette jolie toilette de dîner est en veloutine mais. Jupe en mousseline de soie brodée de fils d'or, terminée à dents et garnie de volants de vieux points. Corsage ouvert garni de quatre rubans de moire lilas, dont le premier part de l'épaule, vient se nouer de l'autre côté de la taille et former flots en rattrapant les trois autres. Manches formées par des nœuds.

C'est du plus grand chic.

ROSE COUTURIER.

FEMME PRUDENTE



—Maintenant cher Bazile, n'oublie pas. La bande à ton chapeau veut dire que tu dois commander la médecine à la pharmacie ; la ficelle à ton doigt, est pour le billet de théâtre ; le nœud à ton bras est pour te rappeler de mettre ma lettre à la poste, et le nœud fait à ton mouchoir est pour le paquet d'aiguilles. Au revoir cher vieux et sois prudent !

rent, ... j'eus froid au cœur, ... ce que je vis... elle, elle, encore, elle, toujours, elle, juchée entre mon miroir et moi.

Elle l'impudique, la dépravée, aller ainsi, jusqu'à s'installer dans la chambre d'un garçon...

Mon sang m'aveugla... et, elle, toujours ironique, moi, sans pitié... en deux coups, eric, erac... l'entendant seulement grincer douloureusement sous la lame de mon rasoir, je la vis, morcelée, disloquée, se raidir pour la dernière fois...

Voyons, bon, lecteur, hein ! n'allez pas pleurer...

Pauvre moustache!

DR C.

NOS GRAVURES

UNE BARBE EXTRAORDINAIRE

Le propriétaire de cette barbe gigantesque se nomme Coulon et habite Montluçon (France). Il possède un certificat légalisé par le maire de cette ville et constatant l'authenticité de ce phénomène ou, si l'on préfère, de cette haute curiosité anthropologique.

Voici au reste une notice explicative qui a été fournie en même temps que la photographie reproduite par notre gravure.

Dans la nature chaque ordre de faits est soumis à une loi générale, mais cette loi souffre partout des exceptions. En dehors des monstruosité il y a des phénomènes simples pour lesquels la mère commune s'est montrée prodigue d'avantages.

Nous avons souvent l'occasion de voir d'étonnants champions de la force physique ou de la taille humaine ; il est plus rare de rencontrer d'authentiques phénomènes capillaires dont aucun parfumeur ne peut se proclamer le régénérateur.

Louis Coulon, âgé aujourd'hui de soixante-trois ans, né à Vandenesse, canton de Mouins-Engilbert (Nièvre), est le roi du genre, non pour ses cheveux, mais pour sa barbe.

Excellent ouvrier, mouleur en fonte, il a fixé sa résidence à Montluçon, où il travaille à l'usine Forey, sur la rive droite du Cher.

Dès l'âge de douze ans le jeune Coulon fut obligé de se raser ; mais sa barbe et ses moustaches repoussaient si vite qu'il dut bien vite y renoncer, si bien qu'à quatorze ans une barbe de un pied et demie s'étalait déjà sur sa poitrine.

Ce petit vieux faisait une singulière figure au milieu de ses camarades.

Six ans plus tard sa barbe atteignait trois pieds et croissait de plus belle :

Elle mesure actuellement sept pieds et trois pouces, et son propriétaire compte sur l'avenir pour la voir s'allonger encore. Seulement la superbe barbe, brune jadis, grise depuis tantôt vingt ans, sera bientôt blanche.

Naturellement les propositions d'engagement n'ont pas manqué au brave Coulon. Anglais, Américains, barnums et spéculateurs, ont voulu l'exhiber moyennant finances ; lord William lui a offert dix mille francs pour un seul voyage. Coulon a toujours refusé ces offres avec une grande dignité.

Un fois seulement, en 1878, Coulon alla à Paris pour faire constater officiellement sa barbe.

A NOS AGENTS

Qu'il soit bien compris que l'argent des abonnements devra accompagner chaque rapport.

Autrement nous n'enverrons pas le journal aux abonnés dont le prix d'abonnement n'aura pas été perçu par l'administration.

ECHOS DES THÉÂTRES ET CONCERTS



Aujourd'hui, mardi, aura lieu, au Queen's Hall, la soirée donnée au bénéfice de l'Union St. Joseph. On a réussi à obtenir des décors pour orner l'immense scène, ce qui est un point à noter.

* * *

L'excellent clarinettiste Xhrouet organise, pour la fin du mois courant, avec le concours d'une partie de la fanfare de la Cité et de plusieurs autres artistes, un concert au profit d'un nouveau corps de musique de Sorel, qui prépare, pour la circonstance, plusieurs jolis morceaux. Le programme du concert promet d'être très attrayant.

* * *

Demain, mercredi, aura lieu, à l'Académie de Musique de Québec, une soirée de comédie et d'opérette organisée par M. Léon Dessane.

Entre autres choses, on jouera les *Noce de Jeannette*.

* * *

The Water Queen, comme on pouvait le prévoir, a obtenu à l'Académie de Musique, un grand succès.

Le public, naturellement, n'était pas le même qu'aux représentations de la semaine précédente; mais il était plus nombreux. Cela est facile à comprendre, car l'intelligence n'a absolument rien à voir dans *Water Queen*.

Il ne faut pas chercher de littérature là-dedans; mais on peut y trouver des jambes, des fanfreluches, des décors et des figurantes qui, en général, n'ont rien de bien séduisant.

C'est égal, ce sont ces expositions qui plaisent à la masse.

Imaginez un des meilleurs chefs-d'œuvre de la littérature, interprété par des artistes d'un talent incontestable, mais dont les jambes seront cachées, et qui joueraient sur une scène décorée avec simplicité: tout cela serait enfoncé par une féerie sans queue ni tête, comme *Water Queen*.

* * *

Dans une petite ville des Etats-Unis, le directeur du théâtre est pingre comme cela arrive trop souvent. Les artistes se révoltent parce qu'ils ont froid.

—Nous n'avons pas la force de nous habiller; faites faire du feu dans nos loges.

—Du feu?... Est-ce que j'en fais, moi?

—Ah! vous?... parbleu, vous vous faites souffler dans les doigts par le souffleur!...

* * *

L'Union St Joseph de St Henri donnera, le 25 courant, avec le concours du cercle de St Henri, une soirée musicale et dramatique.

Mme A. Sauvé et Mlle A. Plamondon, deux de nos bonnes cantatrices, chanteront quelques jolies romances. Le cercle St Henri jouera "Le crime de Maltaverne."

* * *

Le célèbre ténor italien Henri Tamberlix, vient de mourir. Il était âgé de 69 ans.

* * *

On annonce que Coquelin aîné jouera à New-York, avec Mme Agnès Booth, une petite comédie française traduite en anglais.

L'aventure sera intéressante, assurément; mais ce ne sera pas la première fois que l'art dramatique français se sera aventuré dans le domaine anglais. On sait, en effet, que Mme Judith a joué en anglais pendant longtemps

LORNETTE.

OPINION DE LA PRESSE

L'Etoile, de Coaticook :

Nous accusons réception d'un nouveau journal, qui a pour titre *La Vie Illustrée*. C'est une revue hebdomadaire spécialement consacrée à la littérature, l'art et le sport. Sous l'habile direction de M. W. A. Grenier, le propriétaire-gérant, et grâce à une collaboration dont les meilleurs écrivains de Montréal font partie, ce journal ne peut manquer de plaire. Nous unissons notre faible voix aux autres journaux qui ont salué son apparition pour lui souhaiter bienvenue et prospérité.

Le Courrier de Worcester :

La Vie Illustrée, tel est le titre d'un grand journal français qui vient de faire son apparition à Montréal et qui surpasse toutes les publications de ce genre qui ont paru jusqu'à présent. La rédaction a été confiée à quelques-unes de nos meilleures plumes canadiennes et elle est faite avec un soin tout particulier. Les gravures sont très belles, l'impression parfaite, le papier de qualité supérieure et le prix de l'abonnement que de deux piastres par an. Nous lui souhaitons longue vie et une prospérité sans bornes.

L'Étudiant :

La Vie Illustrée, journal littéraire, satirique, humoristique, artistique, de société et de sport. Directeur-gérant : W. A. Grenier; secrétaire de la rédaction, Léon Famelart. Administration et rédaction, 32 rue St Gabriel.

Cette publication hebdomadaire illustrée, diffère heureusement d'un certain nombre de revues qui ne donnent à leurs lecteurs que du feuilleton. L'apparence typographique est excellente et le prix de l'abonnement n'est que de \$2.00 par année.

L'Etoile de Lowell, Mass :

Nous avons déjà signalé à nos lecteurs une nouvelle publication faite à Montréal et qui surpasse tout ce qui s'est déjà vu—si l'on tient compte du bon marché de sa souscription.

Nous voulons parler de la *Vie Illustrée*, beau grand journal hebdomadaire de 16 pages imprimé sur beau papier et enrichi de magnifiques gravures pleines d'actualité.

La presse du Canada fait beaucoup d'éloges de cette nouvelle feuille littéraire.

FAITS D'HIVER

MARS

8. Commencement de la discussion au sujet de l'enseignement de la langue française dans les écoles d'Ontario, à Ottawa.

9. Dernière représentation de Coquelin aîné à l'Académie de Musique.

11. Inauguration du nouveau conseil municipal de Montréal.

13. Commencement du procès de John Bensen. Mort de l'amiral Jaurès, ministre de la marine, à Paris.

VARIÉTÉS

Une coquille amusante :

Elle est prise dans l'oraison funèbre d'un diplomate. "Il (le défunt) était particulièrement passionné pour tout ce qui intéressait le jupon."
C'est *Japon* qu'on voulait dire.

* * *

Gaston lit l'histoire ancienne à Tomy :

"Le général indien avait recruté six mille hommes de troupes fraîches et trois cents éléphants..."

—A quoi pouvaient bien servir les éléphants? interromp Tomy.

Gaston réfléchit un instant, puis répond :

—Aux travaux de *défenise*, bien sûr!

GRAPHOLOGIE



Par le professeur Marc Say

Le grand nombre de lettres que nous recevons à ce sujet nous oblige à exiger les conditions suivantes des correspondants qui désirent avoir l'analyse de leur écriture : 1o. Ils devront avoir payé une année d'abonnement. 2o. Ils devront dire à quelle date ils se sont abonnés. 3o. Ils écriront au moins une page de leur écriture ordinaire, donnant leur nom et prénoms, leur âge et le lieu de leur naissance; ceci est essentiel, car nous trouverons là une garantie de la bonne foi de nos correspondants. 4o. Ils feront connaître le nom auquel nous devons leur répondre.

Nous ne prétendons pas dire la bonne aventure, ni lire dans l'avenir; mais nous voulons donner une bonne analyse du caractère des correspondants qui se conformeront à nos conditions.

Qu'on veuille bien se rappeler qu'un abonnement ne donne droit qu'à une seule analyse.

Nos correspondants sont priés de nous faire rapport de la justesse de nos analyses. Ces rapports ne seront livrés à la publicité qu'avec la permission des correspondants.

A. L. S., Joliette.—Un abonnement ne donne droit qu'à une seule analyse. Vous avez demandé celle de S. N. et nous l'avons faite.

M. C. DUBREUIL, St Placide, P. Q.—Charmante brune, taille moyenne, nature timide, âme candide, cœur bien fait pour aimer. Education assez bonne, et vous ferez encore de grands progrès, vu votre désir de connaître. Un penchant à la rêverie, qui vous fait paraître un peu sérieuse pour votre âge. En somme, physique agréable et beau caractère. Une page de votre propre composition m'aurait permis de préciser davantage.

ARTHUR ROCHEFORT.—Instruit, réfléchi, mais joyeux compagnon, aux manières sympathiques. Taille assez forte, cheveux châtain, yeux bruns, presque noirs. Humeur assez bonne, allure vive, dégourdie. Je ne vous crois pas encore marié; du moins, c'est ce que je trouve dans la manière dont vous terminez chaque note. Vous êtes dans les affaires, et vous vous occupez spécialement d'écritures.

STACCATO, Joliette.—Châtain clair, yeux gris brun, taille mince, allure vive, mais quelquefois, beaucoup de laisser-aller dans les manières. Physique agréable et caractère ferme et décidé pour votre âge. Instruit et aimant plus les sciences que les arts. Si vous n'étudiez pas la médecine, vous devriez l'étudier car votre caractère se prête admirablement bien à cette profession. Vous avez la fermeté de caractère et l'audace qui font les bons médecins.

C. M. F. I. W., Beauce.—Les croches qui commencent et terminent chaque mot de votre lettre indiquent que vous êtes blonde, et que vous avez le caractère d'une brune. Taille admirable et physique distingué, yeux exprimant une mélancolie profonde, et cœur malade d'amour. Il vous faudrait vivre dans un milieu plus remuant, plus gai, offrant beaucoup de distractions. Vous avez un cœur, comme je voudrais en voir un dans la poitrine de chaque femme, et bien heureux sera votre mari; laissez-moi vous le dire, vous vous marierez. Vous avez des grandes peines, mais elles achèvent. En attendant, fuyez la solitude, lisez moins de romans et plus de journaux, surtout ceux de genre distrayant comme LA VIE ILLUSTRÉE. Votre écriture n'indique pas seulement votre caractère mais contient aussi votre histoire. Je n'ose pas en dire davantage. Le tout respectueusement.

CAPRICE, St Casimir.—Brun, yeux noirs et figure énergique, de taille forte, entreprenant, actif, possédant beaucoup de connaissances. Vous êtes dans le commerce, êtes marié et père de famille. En somme, physique très sympathique et bon caractère; peut-être un peu prompt; mais bon cœur.

PAUL-EMILE, Sherbrooke.—La page remise n'est pas écrite de votre écriture ordinaire, et vous ne donnez ni votre âge, ni le lieu de votre naissance, ni le nom auquel nous devons répondre. Reprenez-vous s'il vous plaît.

LE DINER DE TOUS LES JOURS



POTAGE

BOUILLON DE POISSON.—*Bouille-abaisse.*—Faites cuire vos poissons à feu vif avec de l'eau, sel, épices, fines herbes—passez le bouillon, ajoutez du beurre ou de l'huile, et faites-en tel potage que vous voudrez.—Quand on fait un potage aux croutons ce qui se fait le plus souvent, on lie le bouillon, avec une cuillerée de farine ou des jaunes d'œufs.—On peut ajouter des filets de poisson sans arêtes ou des quenelles maigres. Souvent aussi on fait un simple bouillon de poisson que l'on sert avec des croutons.

JULIENNE.—Faites revenir dans du beurre, des carottes, navets, poireau, oignon, chou, le tout coupé en petits morceaux—ajoutez du bouillon, ou de l'eau, du sel, un clou de girofle, des os de bœuf ou des abatis ; faites cuire au moins trois heures, faites-en tel potage que vous voudrez.

SAUCES

GRATIN.—Placez votre viande ou vos légumes dans le plat où vous devez les servir—couvrez-les de chapelure ou de mie de pain râpée mélangée à un jaune d'œuf ; arrosez de beurre fondu et ajoutez sel, épices, fines herbes et un peu de jus, bouillon ou vin blanc.—Placez votre plat sur des cendres chaudes et faites cuire sous le four de campagne. Servez avec du citron, une sauce tartare, tomate, ou ravigote chaude.

BÉCHAMELEE.—Faites un roux blanc, mouillez avec moitié lait et moitié bouillon peu coloré—ajoutez un peu de jus de viandes, sel, épices : mettez-y réchauffer des quenelles, ris de veau coupés en tranches, cervelles ; faites cuire dix minutes en tournant. Au maigre on remplace le bouillon gras par du bouillon de poisson et l'on ajoute des laitances, filets de poisson et quenelles maigres.

GARNITURES

QUENELLES MAIGRES.—Mettez dans un mortier ou terrine 150 grammes de blancs de poissons, tels que carpe, anguille, alose, anguille de mer, brochet, ou de laitances, trois ou quatre œufs entiers, 150 grammes de beurre, 100 grammes de mie de pain bouillie dans du lait et réduite en panade épaisse. Ajoutez sel, poivre, épices—terminez comme les quenelles grasses.

GARNITURES GRASSES.—On emploie pour garnir les sauces, des cervelles, ris de veau, rognons, crêtes-de-coq, quenelles, mies de pain passées dans du beurre chaud, petits oignons sautés dans du beurre, filets de volailles ou gibier.

GARNITURES MAIGRES.—Ce sont des filets de poissons, laitances, quenelles maigres, mies de pain passées au beurre, truffes, champignons.

BŒUF

BŒUF AU FOUR.—Mettez-le dans un plat qui aille au feu, avec quelques cuillerées d'eau ou de bouillon, quelques carottes et oignons et des bandes de lard si la viande est maigre, faites cuire deux heures pour quatre livres.

CROQUETTES.—Faites un hachis et formez-en des boulettes. Au bout d'une heure enfarinez-les ou trempez-les à deux reprises dans de l'œuf battu et de la mie de pain râpée, et faites frire.

VEAU

COTELETTES ET GRILLADES.—Elles se font cuire à feu doux quinze minutes, soit à feu nu comme les biftecks, soit enveloppé de papier beurré, avec sel et fines herbes. Servir avec beurre manié de fines herbes, citron ou sauce tomate.

COTELETTES EN CAISSES.—Faites-les cuire en papillottes comme ci-dessus, mais avec beurre, fines herbes jambon haché, viande hachée, truffes râpées. Faire cuire à feu très-doux vingt minutes. Servez-les arrosées du jus contenu dans le papier, beurre, jus de citron.

MOUTON

MOUTON ROTI.—Les meilleurs rôtis sont le gigot, le carré, le filet, la selle. L'épaule reste toujours dure ; le gigot ne doit être mangé que cinq jours après l'abatage en hiver et deux en été.—Il faut éviter de faire rôtir un gigot dont la viande a été gelée ; elle reste toujours rouge et insipide.—La viande de mouton tourne et se gâte plus rapidement que celle du bœuf.

VOLAILLES ET GIBIER A PLUMES

POULET A LA MINUTE.—Prenez des poulets bien jeunes, coupez-les en deux, aplatissez-les, trempez-les dans du beurre et faites-les cuire sur le gril.—On peut les entourer d'un papier beurré avec sel, fines herbes. On sert avec du beurre, fines herbes, citron ou sauce tartare ou tomate.

POULET A LA TARTARE.—Faites-le cuire comme le poulet braisé, coupez le poulet, trempez dans du beurre et de la chapelure et faites cuire sur le gril ou sous le four de campagne, servez avec une sauce tartare.

POISSONS

MATELOTE OU SAUCE GÉNEVOISE.—Faites revenir des oignons dans du beurre avec ou sans lard.—Ajoutez le poisson écuillé entier ou coupé, puis une demi-bouteille de vin rouge. Quand le poisson est cuit, liez avec une cuillerée de farine.—S'il y a différents poissons, mettez en premier ceux qui sont le plus longtemps à cuire.—On peut servir avec des croûtons frits dans du beurre.

MATELOTE NORMANDE.—Faites cuire un poisson entier avec beurre, sel, petits oignons, du vin blanc. Quand il est cuit liez la sauce avec une cuillerée de farine.—On peut ajouter des champignons préparés, ris de veau, cervelles et croûtons, huîtres cuites, moules.

BOUILLE A BAISSE.—Faites bouillir dans du vin blanc avec sel et épices des poissons peu recherchés, tels que merlan, anguilles de mer, fragments de poissons. Passez dans une serviette pour ne pas laisser d'arêtes et faites cuire ou réchauffer dans ce bouillon des filets et blancs de beaux poissons. Ajoutez quelques cuillerées d'huile.—Quand la cuisson est terminée liez la sauce avec plusieurs jaunes d'œufs.—Servez avec des croûtons, cervelles, ris de veau ou huîtres cuites.

DESSERTS

POUDING A LA CREME.—Trempez une demi livre de tranches de mie de pain dans du beurre fondu, saupoudrez-les de sucre fin frotté sur du citron ou vanillé. Disposez-les par lit dans un moule beurré en mettant entre chaque lit un lit de raisins épluchés et de fruits confits que vous mouillez un peu avec du rhum.—Versez sur le tout une crème composée de la manière suivante :—Mettez dans une casserole un demi verre de lait et 100 gr. de sucre ; quand il est bouillant, joignez-y 2 œufs et faites prendre légèrement en tournant sur un feu doux. Quand la crème a la consistance d'une bouillie claire, versez-y 2 verres de rhum, et quand elle est un peu refroidie, versez-la sur vos tranches de pain en ayant soin que la crème pénètre bien dans tous les vides. On peut remplacer la mie de pain par de la brioche, du baba ou du biscuit—faites cuire le pouding au bain-marie avec feu dessus jusqu'à ce qu'il soit solide—ce pouding peut se faire au madère, kirch, marasquin.—Il se sert avec une sauce pareille à la crème qui a servi à le faire ou avec les sauces du plum-pouding.

FRITURES

PAIN PERDU.—Mettez tremper pendant 10 minutes des tranches de pain dans du lait sucré et aromatisé—égouttez-les, trempez-les dans l'œuf battu, faites frire.—On le fait avec des dessertes de brioches, baba, biscuit.—Au lieu de lait on peut faire tremper les pièces dans une crème préparée comme pour le pouding à la crème—égoutter, tremper dans la pâte et faire frire. On peut aussi les tremper dans l'œuf et faire cuire dans du beurre.

CREPES.—Faites une pâte claire avec 100 gr. de farine, 1 œuf, un peu de sel, 1 cuillerée à café d'huile et trois petits verres d'eau-de-vie—laissez reposer 3 heures—faites chauffer une poêle avec une noisette de saindoux, versez une cuillerée de pâte et faites prendre couleur. Servez avec du sucre.

GAUFRES.—Délayez 150 gr. de farine, 1 jaune d'œuf, un peu de sel, 50 gr. de beurre tiède, 1 verre de lait,—laissez reposer 2 heures—mettez-en une cuillerée dans un moule à gaufres graissé et très-chaud.

CONFITURES ET LIQUEURS

MARMELADES.—Faites cuire 1 livre de fruits épluchés et coupés avec 150 gr. de sucre et un demi-verre d'eau—moins de sucre si les fruits sont très mûrs et sucrés—quand ils sont cuits faites réduire.

COMPOTE DE POMMES ET POIRES TAPÉES, PRUNEAUX.—Faites tremper 3 heures à l'eau froide, faites cuire dans un peu d'eau et de sucre—ou du vin—aromatisez comme les marmelades—faites réduire.

BOISSONS CHAUDES

PUNCH.—Verser dans une casserole de fer étamé ou de préférence d'argent un demi litre d'eau-de-vie et ajouter une demi livre de sucre : placer la casserole quelques minutes sur le feu, allumer le punch et l'agiter avec une longue cuillère jusqu'à ce qu'il s'éteigne. On peut parfumer le punch avec des zestes ou des jus de citron ou d'orange, de la vanille, du lait d'amande, de la liqueur de noyau et l'adoucir en y mélangeant du thé.—On peut préparer du punch en mélangeant à une bouteille de punch grassot quantité égale de thé bouillant.—On sert avec le punch des petits fours au beurre, du baba et de la brioche.

(à suivre.)

UN PEUPLE A THÉ

Un journal parisien a demandé à l'attaché militaire de la légation chinoise, le général Teheng-ki-Tong, quel est le sens attaché en chinois au mot athéisme.

Le spirituel écrivain est dans un grand embarras, l'athéisme n'existe pas dans son pays, qui est, avant tout religieux. Le bouddhisme, le taoïsme, le culte de Confucius, réunis en une seule religion, admettent tous trois un Dieu, et personne ne comprendrait, dans tout l'Empire du Milieu, les mots "athée" et "libre-penseur."

Le général, aussi Parisien que Chinois, s'en tire par un calembour :

"J'ai lu, tout récemment, je ne sais plus où, cette phrase : "Les Chinois sont un peuple à thé." C'est dans cette vérité, sans doute, qu'il faut chercher l'origine de l'erreur commise par l'Europe, qui a mal entendu et fait de nous, qui ne nous en doutions guère, un peuple athée."

AVIS AUX PIANISTES

La maison Laurent, Laforce, Bourdeau, vient de recevoir plusieurs chars de beaux pianos choisis dans les meilleures manufactures américaines.

Ces pianos surpassent tout ce que nous avons jusqu'à ce jour dans la qualité comme dans le modèle.

Prix extrêmement bas.

AVIS

AUX MAÎTRES DE POSTE, HOTELIERS, ETC.

En raison du bon marché du prix de l'abonnement nous ne pouvons faire de réduction, ni aux maîtres de poste, ni aux hôteliers, ni à personne.

Nous ne ferons aucune exception à cette règle.



AVIS AU MONDE FASHIONABLE

La maison G. A. LAMONTAGNE & CIE possède un choix considérable d'Étoffes nouvelles pour Habillements.

A chaque saison, ces messieurs achètent tout ce qu'il y a de plus beau en fait de marchandises Anglaises, Françaises et Américaines.

MODES du printemps venant d'arriver. Qu'on vienne en faire l'examen.

AVANTAGES exceptionnels aux étrangers comme aux clients réguliers de cette maison.

IMMENSES RÉDUCTIONS sur toute la ligne. Venez voir et vous serez convaincus.

SOUVENEZ - VOUS qu'un coupeur émérite est chargé du taillage.

ON N'EMPLOIE aussi que des ouvriers de première classe.

NOUS sollicitons respectueusement votre visite et votre patronage.

GARANTIE ABSOLUE. Si on est pas satisfait on remet l'argent.

AVIS SPÉCIAL relativement à nos marchandises pour Pardessus.

LAMONTAGNE & CIE.,
MARCHANDS-TAILLEURS

1536, RUE STE CATHERINE, 1536
MONTREAL



GRANDE OUVERTURE

DANS LES

Chapeaux de Printemps

CHEZ

LANTHIER & CIE

1663, RUE NOTRE-DAME, 1663

Chapeaux de Soie,

Dernières Nouveautés

Chapeaux de Feutre!

Chapeaux de Feutre!

DUR ET MOU

FORMES LES PLUS NOUVELLES!

N. B. — Qu'on oublie pas que cette maison est une des plus anciennes et des plus recommandables.

PRIX REDUITS

Query Freres

PHOTOGRAPHES

10, COTE ST LAMBERT, 10

PORTRAITS de tous GENRES

ET DE

TOUTES GRANDEURS

Prix ordinaires!

Satisfaction Garantie

ATELIER DE PREMIÈRE CLASSE

HORACE PEPIN L. D. S.
CHIRURGIEN-DENTISTE
1639—RUE NOTRE-DAME—1639
3ème porte à l'Est de la Côte Saint-Lambert
MONTREAL.

ENTREPOT DE MEUBLES
ET DE
LITERIE de la VILLE

SUR—A BON MARCHÉ

On est à prendre les commandes pour le printemps. L'assortiment de MEUBLES de première classe marqués à de moyens prix est très considérable et bien assorti. Aussi, pouvons-nous vendre nos effets de 5 à 10 pour cent à meilleur marché que les autres annonceurs. La fabrication et les achats au comptant, avec une expérience pratique, nous permettent de faire la concurrence sans difficulté.

JAS STEEL

1826, RUE NOTRE-DAME, 1826

Stricte Attention

PEINTURES ET TAPISSERIES
FERRONNERIES, LAMPES,
GLACES DE MIROIRS,
HUILE DE CHARBON,
MASTIC, HUILE DE LIN,
TEREBENTINE, VITRES,
ETC., ETC., ETC.

FRS. MARTINEAU,

1381—RUE STE. CATHERINE—1381

MONTREAL.

12 Fév.—1a

MAISON FONDÉE EN 1859.
HENRY R. GRAY
Chimiste-Pharmacien
144, RUE SAINT-LAURENT, 144
MONTREAL.

La préparation des prescriptions de médecins, est sous le contrôle direct du propriétaire, aidé de gradués compétents.

Les médecins de la campagne, les institutions publiques, les collèges et les couvents, sont servis de Drogueries pures, aux prix du gros.

SPÉCIALITÉS :

GRAY'S Castor Fluid, pour les cheveux.
" Dental Pearline, pour les dents.
" Saponaceous Dentifrice, pour les dents.
" Chloralyn, pour le mal de dents.
" Sulphur Pastilles pour l'emploi de l'Acide Sulfureux dans les maladies de la gorge, et pour désinfecter les petits appartements.

Le sirop de Chloral inaltérable de Gray

Le sirop d'Iodure de Quinine de Gray

HENRY R. GRAY

Chimiste-pharmacien, 144 rue St Laurent,
MONTREAL.

ABONNEMENTS



Qu'il soit bien compris que l'abonnement à LA VIE ILLUSTRÉE est strictement payable d'avance, et que nous n'enverrons le journal à personne, à titre d'essai. Cette mesure est prise en raison du bon marché du prix de l'abonnement.

Qu'on n'oublie pas que LA VIE ILLUSTRÉE est le plus grand, le plus riche, le plus volumineux, et le moins cher de tous les journaux illustrés du monde entier.

THÉÂTRE ROYAL.

SPARROW & JACOBS, Prop. et Gérants.

SEMAINE COMMENÇANT LUNDI, 18 MARS, APRÈS-MIDI, ET SOIRÉE

LE GRAND DRAME DU JOUR

The Main Line

DÉCORS SPLENDIDES, Etc.

EXCELLENTE COMPAGNIE.

PRIX D'ADMISSION, 10, 20 et 30 cts.

SIÈGES RÉSERVÉS, 10 Cts. EXTRA.

Plan au magasin de musique de Prince.

Semaine suivante—THE TRAMP BEY!

CYCLORAMA

JERUSALEM,
LE CRUCIFIEMENT,
ET LA TERRE-SAINTE

LE SPECTACLE LE PLUS ATTRAYANT EN AMÉRIQUE

Coin des Rues Ste. Catherine et St. Urbain

Ouvert tous les jours de 9 hrs. a.m. à 10.30 hrs. p.m.

Ouvert les dimanches de 1 h. à 10.30 hrs. p.m.

Grand Der' Sweep
DE CARLAKE

\$25,000.00

1er cheval (en double)	\$3,000	chaque	..	\$6,000
2e "	\$2,000	"	..	\$4,000
3e "	\$1,000	"	..	\$2,000
Autres coursiers (divisés également)		\$4,000
Non-coureurs		\$9,000

5,000 Billets, \$5 Chaque

171 Entrées (en double) 342 chevaux.

Tirage, 3 Juin. Courses, 5 Juin 1889.

Résultat du Tirage envoyé à tous les souscripteurs. Dix pour cent déduit de tous les prix.

Adressez : GEO. CARSLAKE, Prop., Mansion House, 522 rue St Jacques, Montréal.